

Les migrants

Lettre 120 aux cercles de silence

Décembre 2025

Faut-il aller Suède pour trouver des discours d'humains ? *« Ce que je vois aujourd'hui en Suède, c'est que les personnes qu'on expulse, ce sont des gens qui travaillent. Tout est désormais axé sur les représailles et les punitions. Plus personne ne parle d'humanisme ».* Cet énoncé ne devrait-il pas être prononcé par un grand nombre d'élus qui se souviendraient qu'avant d'être des élus, ils sont des humains et non des « politiques » ? Et qui plus est, dans certains pays des personnes reconnues coupables demandent à être gracié pour les fautes qu'ils ont commises ; c'est-à-dire qu'ils demande à un élu de faire œuvre d'humanité.

C'est bientôt Noël ; C'est un jour de fête qui veut célébrer l'incarnation de toutes les personnes, de les reconnaître comme humaines. C'est-à-dire de les faire naître, à nouveau, et tous ensembles, dans une communauté nouvelle basée sur l'amour ce qui demande d'être en paix avec chacun.

N'est-ce pas le moment, et dans la durée d' « *opposer aux forces de la haine le pouvoir de l'amour* » comme le préconise Martin Luther King ? Ou comme le chante un musicien congolais Zao, ancien combattant : *"La guerre/ Ce n'est pas bon./ Jetez vos armes/ Tenons-nous la main dans la main"*

Rappel : JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 : Journée internationale des migrants

Bonne lecture,

Michel Girard

Table des matières

FRANCE 3
18 décembre 2025 : Journée internationale des migrants 3
Nés ici ou venus d'ailleurs : pour une France de liberté, d'égalité et de solidarité 3
Alençon 7
Avignon 8
Boulogne-sur-mer 8
Calais 8
Fougères 10
Guéret 11
Hérault 11
Le Mans 12
Lille 13
Lisieux 14

Lyon 14
Mende 15
Niort 15
Nord 16
Paris 17
Redon 20
Rennes 21
Saint-Sulpice-la-Forêt (nord-est de Rennes) 22
MANCHE 23
MEDITERRANEE 26
UNION EUROPÉENNE 27
Allemagne 28
Espagne 30
Grèce 31
Irlande 33
Italie 35
Slovénie 38
Suède 38
EUROPE 40
Monténégro 40
Royaume-Uni 40
AFRIQUE 43
Ethiopie 43
Libye 45
Mauritanie 45
Mozambique 46
Syrie 47
Tchad 48
Tunisie 48
AMERIQUE 49
Canada 49
Pérou – Chili 50
USA 51

FRANCE

18 DECEMBRE 2025 : JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

NES ICI OU VENUS D'AILLEURS : POUR UNE FRANCE DE LIBERTE, D'EGALITE ET DE SOLIDARITE

Restrictions drastiques des conditions d'accueil pour les demandeurs d'asile, refus de régularisation, refus de premier titre de séjour, refus de renouvellement de titre de séjour, remise en cause des APL pour les étudiants étrangers, obligations de quitter le territoire français (OQTF) systématiques et généralisées, placements en rétention, cette politique migratoire, véritable fabrique de sans-papiers, attentatoire aux droits et à la dignité des personnes étrangères doit cesser.

La loi immigration du 26 janvier 2024 et la circulaire Retailleau du 23 janvier 2025, ont des conséquences humaines catastrophiques pour les personnes étrangères qui souhaitent travailler, étudier, se soigner, se marier, avoir une vie familiale en France. Tout est organisé pour leur rendre la vie impossible, en les soumettant quotidiennement à une violence sociale, administrative et institutionnelle incompatible avec la promesse démocratique de nos sociétés.

Les régularisations permettant d'obtenir un titre de séjour par le travail ou en raison de la vie privée et familiale, ont été réduites à un niveau tel qu'elles sont en pratique inaccessibles. Des dizaines de milliers de personnes étrangères, confrontées au blocage des préfectures et à la lenteur du renouvellement de leurs titres, se retrouvent dans des situations dramatiques, rupture de contrats de travail, de droits sociaux, perte de logement, sous prétexte de dématérialisation, mais en réalité en raison d'une politique discriminatoire et xénophobe.

Le nombre d'OQTF a encore augmenté, générant angoisses, stigmatisation, pertes de droits, basculement dans la précarité. La France détient le record du nombre d'OQTF prononcées en Europe, soit 120 000 à 130 000 OQTF en 2024, soit un quart des OQTF délivrées par les 27 états membres de l'Union Européenne. Or, la plupart de ces OQTF sont inexécutables. Celles mises en œuvre brisent des vies, des liens familiaux, renvoient des exilés vers des enfers qu'elles et ils ont fuis. Il s'agit, de fait, d'un outil de pression et de répression visant à mettre les personnes exilés dans une situation de profonde vulnérabilité administrative, sociale et économique, et de leur signifier qu'elles seraient indésirables en France.

Cette politique fait le jeu de l'extrême droite, alimente le racisme et la surexploitation des travailleuses et des travailleurs migrants, avec ou sans papiers, faisant du traitement inégalitaire et stigmatisant des personnes étrangères la norme. Tout ceci permet aux médias détenus notamment par le groupe Bolloré de déverser chaque jour leur haine et leurs affirmations mensongères suscitant la peur et la division, pour se placer en protecteurs contre des dangers fictifs.

Ce n'est pas la France que nous souhaitons !

Nous souhaitons une France de liberté et d'égalité ! Les droits à l'éducation, aux protections sociales, à la santé, au travail, au logement, aux loisirs, à la culture… doivent être

les mêmes pour toutes et tous afin de permettre à chacune et chacun de construire librement son quotidien et son avenir.

Nous souhaitons une France accueillante, inclusive et solidaire ! Les personnes étrangères ne sont ni une menace ni une variable d'ajustement économique et électoraliste mais une richesse pour notre société. La diversité qu'ils et elles incarnent et leur contribution à la vie collective sont des atouts précieux.

Nous souhaitons que les personnes étrangères vivant en France, qui y ont des attaches familiales ou privées, y travaillent, étudient, puissent avoir accès à un titre de séjour stable et protecteur, puissent avoir accès à un titre de séjour stable et protecteur, pour contribuer, en toute légalité et en toute égalité, à la vie culturelle, sociale et économique de notre pays.

Les organisations du collectif nés ici ou venus d'ailleurs appellent à une large mobilisation de la société civile, dans toute sa diversité, pour dénoncer cette nouvelle vague d'attaques extrêmement graves envers les personnes étrangères en France et pour défendre un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.

https://www.ldh-france.org/ne-es-ici-ou-venu-es-dailleurs-pour-une-france-de-liberte-degalite-et-solidarite/

Protection de l'enfance : des avancées historiques attendues le 11 décembre 2025

À quelques jours de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre, et alors que 381 000 enfants sont placés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) en France, la Conférence des présidents de l'Assemblée nationale a validé l'examen de deux propositions de loi majeures le 11 décembre 2025.

Issues d'un large travail réunissant militants, personnes concernées et professionnels, elles doivent mettre fin à une situation intolérable : en 2025, des enfants placés ou isolés sont encore privés de droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Ces propositions viennent réaffirmer la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant et ouvrent une occasion historique de changer la donne.

De la reconnaissance des violences à l'action politique.

Un an après la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques de protection de l'enfance ayant mis en lumière le caractère systémique des violences institutionnelles, ces textes traduisent enfin une volonté d'agir pour renforcer la protection des enfants.

Un avocat pour chaque enfant placé ou suivi par l'ASE : vers l'égalité des droits.
Aujourd'hui, tous les enfants faisant l'objet d'une procédure d'assistance éducative n'ont pas les mêmes droits : certains peuvent être accompagnés par un avocat, d'autres non.

Cette inégalité crée une rupture d'accès à la justice, alors même que les décisions rendues peuvent bouleverser leur vie. La première proposition de loi, vise à mettre fin à cette inégalité en garantissant à chaque enfant le droit d'être accompagné par un avocat lorsqu'il fait l'objet d'une mesure d'assistance éducative ou de placement.

Déjà proposée en 2022 dans le cadre de la loi Taquet à travers l'amendement Chiche, elle bénéficie aujourd'hui d'un soutien politique renouvelé.

La mise à l'abri des mineurs isolés : une question de dignité.

La seconde proposition de loi vise à protéger pleinement les mineur· isolés en assurant leur mise à l'abri tout au long de l'évaluation de leur minorité et des recours liés. Aujourd'hui, dans les départements, des mineurs non accompagnés sont mis à la rue le temps que les autorités reconnaissent leur minorité. En attendant une décision de justice, ils se retrouvent sans protection ni accompagnement, livrés à eux-mêmes et submergés de démarches administratives, parfois pendant plusieurs mois.

En réaffirmant la présomption de minorité, la proposition de loi garantit une protection continue de ces jeunes jusqu'à la décision de justice, évitant ainsi les ruptures d'accompagnement qui les mettent en situation de grande vulnérabilité.

Ces propositions représentent une traduction législative concrète, structurante et universelle des principes consacrés par la Convention internationale des droits de l'enfant, afin de garantir leur respect partout et pour tous.

https://utopia56.org/protection-de-lenfance-des-avancees-historiques-attendues-le-11-decembre/

10 ans de rétablissement des contrôles aux frontières par la France, bafouant le Droit

Depuis novembre 2015, les autorités françaises ont, sans cesse, renouvelé abusivement les contrôles à toutes les frontières intérieures terrestres et aériennes, faisant ainsi exception au principe de liberté de circulation dans l'espace Schengen. En contradiction avec le droit européen, qui, dans sa réforme de 2024, limite la durée maximale du rétablissement des contrôles à deux ans, avec une possible prolongation de deux fois six mois dans des cas exceptionnels, la France a réintroduit les contrôles en continu depuis 10 ans.

Quotidiennement, à Menton, Montgenèvre, Hendaye, Modane et Cerbère, ou encore dans les aéroports, les forces de l'ordre françaises contrôlent l'identité des personnes entrant sur le territoire. Dans la plupart des cas, ces contrôles ciblent de manière discriminatoire les personnes perçues comme migrantes, en raison de leur apparence, de leur couleur de peau ou de leur tenue vestimentaire.

Nos associations, engagées pour le respect des droits fondamentaux sur ces territoires et espaces, constatent qu'en plus de ces contrôles au faciès illégaux, les personnes exilées subissent de nombreuses violations des droits : enfermement illégal, violation du droit d'asile, non-respect de l'intérêt supérieur de l'enfant. Nos observations menées aux frontières depuis plusieurs années ainsi que le recueil des témoignages des personnes renvoyées, notamment en Espagne, en Italie, ou en Grèce depuis les aéroports, aboutissent toujours au même constat : le renvoi vers le pays européen de provenance prime sur le respect des droits fondamentaux.

Depuis 2015, ces personnes victimes de ces pratiques subissent des traumatismes physiques et psychologiques. Cette politique a des conséquences mortifères : au moins 73 personnes exilées sont décédées depuis 2015, aux frontières franco-italienne et franco-espagnole, selon les associations et collectifs agissant localement. Une estimation en-deçà de la réalité et qui ne prend pas en compte les personnes disparues, notamment dans les montagnes ou pendant leur parcours d'exil. Autant de personnes qui n'ont eu d'autre choix que d'emprunter des voies toujours plus dangereuses.

https://www.lacimade.org/presse/10-ans-de-retablissement-des-controles-aux-frontieres-par-la-france-10-ans-de-droits-bafoues-des-personnes-exilees/

Un vaste réseau de trafic de migrants vers le Royaume-Uni démantelé

Depuis début septembre, une recrudescence de découvertes de migrants, principalement iraniens et irakiens, a conduit les enquêteurs de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) à cibler des aires de repos sur les grands axes routiers d'Eure-et-Loir, a expliqué le procureur de la République de Chartres. "*Nous avons été confrontés à une organisation très structurée, avec un mode opératoire répété et particulièrement dangereux*", a-t-il précisé.

D'après le parquet, le mode opératoire des passeurs consistait à prendre en charge des migrants depuis leur lieu de vie pour les conduire sur des aires de repos et les dissimuler dans des remorques de camions, de nuit et le plus souvent à l'insu des chauffeurs. Ils tentaient ensuite de passer clandestinement la frontière vers le Royaume-Uni.

L'enquête, menée en recourant notamment à des drones, a permis de documenter 33 convois nocturnes organisés depuis des lieux de vie situés en Eure-et-Loir et dans les départements voisins. Quelque 150 migrants ont été pris en charge depuis début septembre lors de ces convois, selon le parquet, avec un prix du passage estimé entre 3 000 et 5 000 euros par personne. "*Les éléments rassemblés démontrent une activité lucrative, parfaitement organisée*". Selon l'enquête, le réseau aurait engrangé environ 600 000 euros de revenus à travers cette activité.

Lors des perquisitions menées dans deux véhicules utilisés par les suspects, les enquêteurs ont retrouvé de l'outillage destiné à ouvrir les remorques ainsi que des passeports, notamment irakiens. Trois hommes, d'origine irakienne, ont été identifiés comme organisateurs présumés du réseau. Ces trois personnes, âgées de 21, 26 et 36 ans, dont deux inconnues de la justice et une en situation de récidive, ont été incarcérées dans l'attente de leur procès le 14 janvier 2026, a annoncé le procureur. Placés en garde à vue le 1er décembre 2025, ils ont nié leur participation au trafic, affirmant avoir simplement aidé des migrants à monter dans des camions.

La France augmente son aide au "retour volontaire" pour inciter plus de migrants à retourner dans leur pays

Le gouvernement français veut accélérer les renvois de personnes en situation irrégulière via son programme d'aide au "*retour volontaire*" (ARV). Pour ce faire, le ministère de l'Intérieur a pris un arrêté jeudi 4 octobre 2025 visant à augmenter son montant, mais uniquement pour certaines catégories de personnes.

Pour les "*nationalités les plus représentées parmi les migrants parvenant à atteindre le Royaume-Uni après une traversée illégale en mer et qui font l'objet d'une obligation de quitter le territoire français*" (OQTF), le plafond du montant de l'allocation forfaitaire est fixé à 2 200 euros (contre 1 200 auparavant) avec un "*plafond majoré*" de 3 000 euros (contre 2 500), précise le document publié au journal officiel.

Les autorités françaises n'ont pour l'heure pas communiqué les nationalités visées. Entre 2018 et 2024, les ressortissants de six pays représentaient 70% de l'ensemble des arrivées outre-Manche : l'Iran (17%), l'Afghanistan (15%), l'Irak (12%), l'Albanie (10%), la Syrie (9%) et l'Érythrée (8%).

Cette incitation au retour est également applicable aux ressortissants étrangers ayant fait l'objet d'une réadmission en France en application de l'accord de « *un pour un* » signé cet été entre la France et les autorités britanniques, précise l'arrêté. Lorsque les migrants sont renvoyés vers la France depuis le Royaume-Uni via ce projet pilote, ils sont "*en premier*

lieu incités à accepter l'aide au retour volontaire", avait expliqué en septembre 2025 le directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Ceux qui refusent l'aide au "*retour volontaire*" et ne relèvent pas de l'asile peuvent faire l'objet d'une OQTF - ils auront alors 30 jours pour quitter par eux-mêmes le sol français avant de s'exposer à un placement en centre de rétention en vue d'un retour forcé.

En 2024, L'Ofii avait versé 6 908 aies au retour volontaire (+2,36% par rapport à 2023), principalement à des ressortissants géorgiens et albanais (1 800), les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) atteignant le millier. En 2024, 23 pays faisaient partie du dispositif ARV développé en France.

Par ailleurs, cette aide est désormais versée "*indépendamment de la date de notification de l'obligation de quitter le territoire français et du délai écoulé depuis cette notification*". Auparavant, l'aide, dégressive dans le temps, était calculée entre la notification de l'OQTF et la date de dépôt de la demande formulée auprès de l'Ofii.

Depuis plusieurs mois, Londres met la pression sur Paris pour empêcher les traversées de la Manche. En augmentant le montant de l'ARV, la France espère ainsi réduire les départs de "*small boats*", qui ont explosé en 2025. Depuis le 1er janvier, plus de 39 000 exilés sont parvenus à atteindre l'Angleterre, contre près de 34 000 l'an dernier à la même période, selon les chiffres du Home office. Et sur l'ensemble de l'année 2024, 36 816 migrants étaient arrivés sur le sol britannique.

Le gouvernement s'apprêtait à changer de doctrine dans la Manche. "*Afin de préserver la vie humaine et de lutter contre les passeurs impliqués dans des réseaux criminels de trafic d'êtres humains, la gendarmerie maritime sera bientôt en mesure d'effectuer des opérations de contrôle et d'intervention en mer, sur des embarcations soupçonnées d'être des taxi-boats*", indiquait la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord (Premar). En clair, les autorités s'apprêtent à intercepter les canots en mer, avant qu'ils n'embarquent des migrants.

ALENÇON

« On apprend en s'amusant » : à Alençon, des mots et des notes de musique pour créer du lien entre demandeurs d'asile

Trente-cinq personnes suivies par le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de l'association Althéa, à Alençon, ont participé à des ateliers organisés en partenariat avec La Luciole. Objectif : leur permettre de rencontrer du monde et de découvrir les structures culturelles du territoire. Le musicien Marcone Cruz a animé la partie musicale des ateliers. |

Au début de l'automne 2025, le Soudanais, le Caribéen, l'Afghan et le Sierra-Léonais ne se connaissaient pas. Ils ne sont pas arrivés en même temps en France et n'ont pas tous le même niveau de français. Ils ont pourtant écrit des textes et joué de la musique ensemble, tout au long du mois de novembre, à la Maison des initiatives citoyennes d'Alençon.

https://www.ouest-france.fr/normandie/alencon-61000/a-alencon-des-portraits-sonores-pour-decouvrir-leurs-vies-a-travers-la-musique-203bdf60-46cc-11f0-be2d-492a352fc811

AVIGNON

L'association Rosmerta se mobilise pour une jeune Ivoirienne visée par une OQTF

Après plusieurs années en France, une jeune femme originaire de Côte d'Ivoire arrivée en France en 2023, est désormais sous le coup d'une OQTF, une obligation de quitter le territoire français. La préfecture de Vaucluse met en avant une *"menace à l'ordre public"*. Majeure, scolarisé en alternance, appréciée de son employeur, elle ne comprend pas cette décision. La mesure choque également son avocate et avocate de l'association Rosmerta, qui a saisi le tribunal administratif pour tenter de faire annuler cette mesure.

https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-vaucluse/l-association-avignonnaise-rosmerta-se-mobilise-pour-fatou-jeune-ivoirienne-visee-par-une-oqtf-4570344

BOULOGNE-SUR-MER

Trois hommes condamnés à de la prison ferme pour un naufrage mortel de migrants dans la Manche

Pour leur implication dans l'organisation d'une traversée clandestine vers l'Angleterre en novembre 2023, deux Irakiens et un Soudanais, ont été condamnés vendredi 5 décembre 2025 à de la ***prison ferme***, à Boulogne-sur-Mer. Conformément aux réquisitions du parquet, l'un des deux Irakiens, un homme de 32 ans a été condamné à sept ans de prison, le second, un homme de 46 ans, à cinq ans de prison.

Tous deux ont été jugés coupable d'avoir orchestré le départ d'une soixantaine de personnes à bord d'un canot pneumatique gonflable surchargé et percé. Lors du naufrage, le 22 novembre 2023, trois migrants avaient perdu la vie. Les deux hommes ont toujours nié être des passeurs. L'exploitation de leurs téléphones a permis aux enquêteurs de retrouver plusieurs éléments compromettants comme des vidéos de migrants présentés comme leurs "clients", des captures d'écrans de météo marine ou encore des conversations à propos de départs d'embarcations. Le troisième prévenu, un Soudanais, a écopé de deux ans et demi de prison, six mois de moins que les réquisitions. L'homme de 27 ans a reconnu avoir barré l'embarcation, se présentant lui-même comme un candidat à l'exil rescapé du naufrage.

Dans cette affaire, les trois hommes étaient jugés pour homicide involontaire et mise en danger d'autrui. Lors de ses réquisitions, la procureure a fait projeter dans la salle d'audience des photographies des trois migrants décédés, deux Éthiopiens et un Érythréen, dans le naufrage du 22 novembre 2023. L'embarcation avait chaviré peu après son départ, près d'Equihen-Plage, dans le Pas-de-Calais. Les rescapés du naufrage ont expliqué avoir été pris en charge et amenés vers la plage. C'est à leur arrivée qu'il ont pu constater que le bateau était endommagé et qu'il n'y avait pas assez de gilets de sauvetage. Un mandat d'arrêt international a été transmis aux autorités britanniques contre un autre suspect dans ce naufrage, toujours en fuite.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/trois-hommes-condamnes-a-de-la-prison-ferme-pour-un-naufrage-mortel-de-migrants-dans-la-manche-5955348

CALAIS

Les nouvelles lois britanniques ne dissuadent pas les migrants de rejoindre l'Angleterre

Dans le camp de fortune érigé près de l'hôpital de Calais, En ce matin pluvieux de novembre, les exilés se réveillent doucement. Certains se lavent les dents et le visage près d'une des deux cuves d'eau installées non loin, d'autres reviennent des douches mises à disposition des exilés par la Vie active, une association mandatée par l'État. Derrière les

bosquets, on aperçoit des silhouettes qui sortent de leur tente. Ici, environ 1 000 migrants survivent avec l'espoir d'atteindre prochainement le Royaume-Uni, ultime étape de leur long parcours d'exil. "*Il fait froid, on vit dans la boue, c'est sale*...", souffle un Soudanais de 24 ans, un bonnet vissé sur la tête. La majorité des exilés de ce campement sont originaires du Soudan et n'ont pas les moyens de payer un passeur pour traverser la Manche. Ils tentent de se cacher dans des camions en partance pour l'Angleterre - une méthode pas moins dangereuse que de monter dans un "small boat" mais qui ne coûte pas d'argent.

Malgré le durcissement de la politique migratoire britannique qui vise à dissuader les migrants de rejoindre le Royaume-Uni, les exilés de Calais n'ont pas changé leur plan. Et le nombre des traversées le prouve : depuis le début du mois de novembre, plus de 2 300 migrants ont rejoint le Royaume-Uni via la traversée de la Manche. Et depuis le 1er janvier, plus de 39 000 exilés ont atteint les côtes britanniques. Soit plus que sur la totalité de 2024.

La semaine dernière, la ministre de l'Intérieur britannique a annoncé l'instauration d'un statut temporaire pour les réfugiés (le titre de séjour ne sera valable que deux ans et demi contre cinq auparavant), augmentation du temps de présence au Royaume-Uni pour l'obtention de la résidence permanente (20 ans contre cinq ans) ou encore suppression de l'accès automatique aux aides sociales pour les demandeurs d'asile.

"*J'ai vu sur les réseaux sociaux que la vie en Angleterre devenait compliquée pour les personnes comme nous. Mais je n'ai nulle part où aller alors je n'ai pas d'autre choix que de tenter ma chance là-bas*", affirme un Soudanais de 26 ans dont la demande d'asile a été refusée en France. S'il semble informé des nouvelles mesures britanniques, la majorité des migrants rencontrés ce jour-là à Calais sont loin de les connaître. Les informations dont ils disposent sont parcellaires, voire erronées. Un Soudanais de 20 ans qui vit à Calais depuis quatre jours, a déposé une demande pour rejoindre légalement le Royaume-Uni dans le cadre de l'accord « un pour un ». Il ne répond pourtant pas aux critères établis par le Home Office pour bénéficier de cette mesure. "*Il faut juste être majeur et avoir un passeport*", croit-il savoir. Or, selon le texte, les ressortissants étrangers en France pouvant être acceptés au Royaume-Uni via ce programme doivent également avoir des attaches familiales dans le pays.

Il y a aussi ceux qui n'ont jamais entendu parler de l'accord. Un autre Soudanais de 18 ans, revient des douches gérées par la Vie active. Il met un pied à terre, arrête son vélo et paraît totalement désintéressé des réformes. Il n'est "*au courant de rien*" : ni de l'accord franco-britannique, ni des nouvelles mesures de durcissement. Quand on lui donne des détails, il balaie la discussion d'un revers de la main. "*Peu importe, je vais quand même continuer mon chemin. Je suis venu d'Afrique, j'ai traversé le désert, la mer Méditerranée… J'ai fait trop de route pour arrêter maintenant et avoir peur d'un accord*." À son instar, nombreux sont les exilés de Calais à voir l'Angleterre comme leur dernière chance. Peu importe les mesures de dissuasion prises ces derniers mois par le gouvernement britannique, ils affirment qu'ils ne renonceront pas à leur objectif alors qu'ils ne sont qu'à quelques kilomètres des côtes anglaises.

Depuis des années, ils sont ballotés de pays européen en pays européen. Beaucoup ont été déboutés de l'asile ou "*dublinés*" dans un autre État membre - le règlement Dublin oblige les demandeurs d'asile à demander une protection dans le premier pays d'entrée en Europe ; mais depuis le Brexit, le Royaume-Uni ne fait plus partie de ce protocole, et les exilés ne peuvent plus être "*dublinés*".

Pour eux, l'eldorado britannique reste le dernier espoir dans leur long chemin d'exil, jalonné d'échecs. Ce père de famille iranien de 55 ans n'en est pas à son premier essai, il a été expulsé du Royaume-Uni en 2018 (le pays était encore membre de l'Union européenne et du règlement Dublin) vers l'Estonie, où il avait déposé ses empreintes. Une fois sorti de la procédure Dublin (d'une durée de 18 mois), il a finalement demandé l'asile en France mais

son dossier a été refusé. "*Je suis obligé d'aller en Angleterre, où puis-je aller sinon ?*", dit-il assis sur un caddie, en se réchauffant les mains au-dessus d'un brasero. À ses côtés, ses deux fils adolescents étalent un peu de confiture sur un morceau de pain.

Le Soudanais n'avait jamais envisagé de se rendre au Royaume-Uni mais quand son dossier d'asile a été refusé en France, il a dû quitter le centre d'accueil et s'est retrouvé à la rue. Il ne voit pas d'autre option. "*J'aurais pu rester ici mais je n'ai pas de papiers. Je n'ai pas particulièrement envie d'aller en Grande-Bretagne mais je ne vois ce que je peux faire d'autre. Où voulez-vous que je vive ?*", se désole le jeune homme assis dans sa tente, un petit feu allumé à ses pieds. "*Là-bas, je pense que j'aurais une vie meilleure*", espère-t-il comme tant d'autres, persuadés qu'un avenir s'offre à eux de l'autre côté de la Manche.

Beaucoup assurent que le refus de la France de leur accorder l'asile a rebattu les cartes et les a plongés une nouvelle fois sur les routes de l'exil. En résumé : "*La France ne veut pas que je reste ici. La manière dont nous sommes traités est une façon de nous dire que nous ne sommes pas les bienvenus et qu'on doit partir. Les conditions de vie dans ce pays me poussent à aller au Royaume-Uni et le Royaume-Uni nous repousse ici. Qu'est-ce qu'on doit faire ?*"

FOUGERES

Fin de l'hébergement des jeunes migrants : le maire « essaie de renvoyer la balle »

L'annonce par le maire de Fougères de l'arrêt de la prise en charge par la ville de l'hébergement des quinze jeunes migrants arrivés fin octobre, après leur expulsion d'un parc de Rennes, suscite des réactions.

Un membre de l'association rennaise Le Préau et membre du comité de soutien aux jeunes exilés, a publié une vidéo, dimanche 30 novembre 2025. Il y regrette que les jeunes aient été « *remis à la rue* », le 1er décembre 2025, et assure qu'ils sont « *attachés à la ville* » de Fougères. « *Ils avaient un toit, des repas chauds, des cours de français, des moments de convivialité, ils ont créé du lien* ». Il fustige la décision du maire. « *Il dit que ce n'est pas de sa responsabilité, mais celle du département. Il prétend aussi que d'autres solutions existent, mais c'est faux, estime-t-il. Il essaie juste de renvoyer la balle à d'autres institutions qui se dédouanent également du problème* ».

Le militant entend également démentir « *le discours profondément mensonger* » du maire qui accuse le collectif de soutien d'avoir « *instrumentalisé* » la situation de ces jeunes. « *Il n'a jamais été question de politique, mais de protéger des mineurs* », assure le militant. « *Monsieur [*le maire*], vous avez choisi délibérément de remettre ces jeunes à la rue, alors que vous pourriez tout à fait maintenir leur mise à l'abri et demander le remboursement à l'État, comme cela se fait dans plusieurs villes de France* ».

Les jeunes exilés après le refus de la municipalité de continuer à financer leur hébergement à l'hôtel, sont à la rue depuis lundi [1er décembre] au matin , déplore le comité de soutien. Si les bénévoles conçoivent que cet accueil ne relève pas de la compétence de la municipalité, ils confient être choqués par le choix du maire d'abandonner ces jeunes à la rue , laissant seules les associations leur venir en aide . Pour le collectif, cette décision n'est pas motivée par un manque de moyen, mais relève bien d'un choix politique de l'équipe municipale actuelle .

Pour autant, les différentes organisations mobilisées depuis plus d'un mois ne comptent pas s'arrêter là et entendent trouver une solution pour la quinzaine de migrants, désormais sans ressource. Les institutions se déchargent totalement de leurs obligations,

tancent leurs représentants. Face à la démission des pouvoirs publics, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre plus longtemps afin d'obtenir la mise à l'abri des jeunes. Ainsi, ils organisent une rencontre à laquelle sont conviées les associations et personnes qui se sentent concernées par les valeurs de solidarité et d'entraide . Celle-ci se déroulera jeudi 4 décembre 2025.

https://www.ouest-france.fr/bretagne/fougeres-35300/fin-de-lhebergement-des-jeunes-migrants-a-fougeres-le-maire-essaie-de-renvoyer-la-balle-tacle-un-soutien-1102023e-cec8-11f0-9f92-1f1697d8d1ab
https://www.ouest-france.fr/bretagne/fougeres-35300/fin-de-lhebergement-des-jeunes-migrants-a-fougeres-un-appel-lance-pour-leur-mise-a-labri-dda72c48-cf6c-11f0-8aae-c226ab82a7d1

GUERET

Rencontre avec les demandeurs d'asile du CADA de Guéret

L'association Comité d'accueil creusois s'occupe de l'hébergement et de l'accompagnement des demandeurs d'asile en Creuse. Entre Guéret et La Souterraine, l'association dispose de 155 places d'accueil.

« *Je suis arrivé le 27 décembre 2024* », se souvient très précisément cet homme, venu de République démocratique du Congo. Depuis près d'un an maintenant, il est accompagné dans sa demande d'asile par le CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de Guéret. Pour une affaire d'héritage, on a voulu le contraindre à divorcer, puis à accepter un mariage arrangé. « *J'ai refusé catégoriquement : moi, je suis chrétien, et pour nous c'est interdit* », lance l'ancien marchand de Kinshasa. Lui et sa femme ont subi des menaces de mort ; deux de leurs enfants sont décédés. Encore aujourd'hui, il refuse qu'on diffuse une photo de lui, par peur d'être retrouvé. Il s'est réfugié en France pour demander l'asile. Sa première demande auprès de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) a été refusée. Il a fait un recours. En attendant une décision, il est hébergé dans des logements mis à disposition par le CADA de Guéret.

Andréa aussi est congolaise, elle a 18 ans. Sa demande d'asile vient d'être acceptée : elle a donc obtenu le statut de réfugiée. « *Je viens de l'avoir, je ne sais pas encore trop comment ça marche* », dit-elle, réjouie par la nouvelle. Ce statut donne droit à un titre de séjour de dix ans et à l'accès au droit commun. « *Le seul droit qu'elle n'a pas, c'est le droit de vote* », complète une éducatrice spécialisée au CADA de Guéret. Elle va pouvoir commencer ses études de management. À l'avenir, elle rêve d'avoir sa propre entreprise.

Cette année 2025, le CADA de Guéret a accueilli des personnes venues de 32 nationalités différentes. Parmi les pays représentés figurent la Guinée, le Congo, la Côte d'Ivoire et l'Afghanistan.

https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-creuse/ils-fuient-leurs-pays-pour-se-mettre-a-l-abri-rencontre-avec-les-demandeurs-d-asile-du-cada-de-gueret-1570267

HERAULT

Prise en charge psychothérapeutique aux personnes migrantes.

Bien souvent, ces hommes, ces femmes, ces jeunes ont subi les pires violences sur le chemin de l'exil : exploitations, tortures, violences sexuelles, etc.

Battue, enfermée, exploitée, une jeune femme est restée traumatisée par ce qu'elle a dû traverser pour arriver en France." *Je me dis que j'ai été forte et courageuse parce que la route-là n'est pas faite pour les femmes. Elle n'est faite pour personne, même les hommes (...) Les gens empruntent ces routes pas parce qu'ils l'ont voulu, mais parce qu'ils n'ont pas le*

choix.(...) Moi, en tout cas, je ne traite pas mon prochain de cette manière. Jamais. Même un animal, non, non. Le traitement qu'on a eu en Grèce, là-bas, et en Croatie. C'était horrible."

Malheureusement, le cauchemar des personnes migrantes ne s'arrête pas à leur arrivée en France. Leur parcours de soins est trop souvent chaotique. En poussant les personnes étrangères dans l'impasse de l'illégalité, la France les prive de leurs droits les plus fondamentaux, à commencer par leur santé physique et mentale. À cela s'ajoute la quasi-inexistence de centres de soins ou encore le manque de formation des professionnels au diagnostic des troubles psychiques liés à l'exil et aux violences… La jeune femme et tant d'autres ont besoin d'être enfin considérés comme des êtres humains, écoutés, crus et soignés pour pouvoir se reconstruire : telle est justement la mission du Centre de soins et de ressources Frantz Fanon de La Cimade.

Située dans l'Hérault, gérée par La Cimade, cette « clinique de l'exil » propose aux personnes qu'elle accueille un accompagnement sanitaire, psychologique et social gratuit, sur-mesure et dans leur langue. Le patient ou la patiente est au cœur d'une véritable démarche active et libre. Une jeune femme ivoirienne suivie par nos équipes grâce à votre indispensable soutien, nous a récemment décrit à quel point cette prise en charge avait été essentielle pour elle. Elle a été victime de viol à son arrivée en France. À la violence extrême de son agression s'est ajoutée celle de ne pas être crue, malgré les attestations des médecins. Au Centre Frantz Fanon, et notamment grâce aux groupes de paroles proposés, elle a enfin trouvé écoute et soutien.

« J'ai l'espace ici pour parler avec toute liberté. (...) C'est un nouveau départ pour moi. Je vois la vie autrement maintenant. J'ai trouvé des femmes formidables tout autour de moi. Des femmes fortes qui ont subi, mais qui ont toujours la tête élevée. Je me dis que je suis parmi ces femmes-là. Et ça me rend fière. (...) Ça me donne envie de continuer à me battre. »

En plus du centre de soins, la structure propose un centre de ressources à destination des professionnels. Le Centre Frantz Fanon joue également un rôle d'observatoire régional de la santé mentale des personnes exilées, et contribue activement à faire progresser cet enjeu capital.

Ce Centre incarne pleinement le sens qu'il nous faut redonner aux politiques d'accueil dans notre pays. Il est aussi un exemple de toutes les actions que vos dons rendent possibles et que nous devons à tout prix maintenir et amplifier.

Secrétaire générale de la Cimade

LE MANS

« Travailler en France c'est un honneur » : le demandeur d'asile éthiopien est devenu psychiatre en Sarthe

En 2021, le médecin de 38 ans, qui exerçait dans un hôpital d'Addis-Abeba, la capitale, craignait pour sa vie. Menaces, tensions politiques, son pays, l'Éthiopie, était en proie à la guerre civile. Il y avait un grand danger. Il a dû quitter l'Éthiopie, où il craignait pour sa vie. Cet homme discret a réussi à faire partir sa femme et leur fille, accueillies dans la famille, à Nantes. Il a trouvé refuge en France. Après avoir obtenu le droit d'asile et travaillé fort pour maîtriser le français, le médecin exerce la psychiatrie au sein de l'établissement public de santé mentale : le du centre médico-psychologique Oyon, gare sud, au Mans. Voilà Une intégration réussie : « *Travailler en France, c'est un grand honneur* ».

https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/travailler-en-france-cest-un-honneur-le-demandeur-dasile-ethiopien-est-devenu-psychiatre-en-sarthe-dac31e34-d065-11f0-b23a-af5f5b40838c

LILLE

Ouverture d'un procès contre un réseau de "taxi boats" dans la Manche

Depuis lundi 1er décembre et jusqu'au 12 décembre 2025, 17 prévenus comparaîtront devant la chambre correctionnelle de la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) du tribunal judiciaire de Lille pour "*aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger en bande organisée*", "*participation à une association de malfaiteurs*" et "*mise en danger d'autrui*", a indiqué le parquet de Lille. Quatre d'entre eux sont également poursuivis pour "*homicide involontaire*" commis le 26 septembre 2023. Ce jour-là, une Erythréenne de 26 ans avait été retrouvée morte sur le plage de Sangatte après une nuit marquée par une série de tentatives de traversée de la Manche. Douze prévenus sont en détention provisoire et cinq autres sont appelés à comparaître libres, sous contrôle judiciaire.

Ce procès fait suite à des investigations de la police aux frontières sur un réseau de passeurs, soupçonné d'être impliqué dans la mort de sept candidats à l'exil au total.

Ils utilisaient des "taxi-boats", un mode opératoire qui consiste à mettre à l'eau des embarcations à l'abri des regards - notamment depuis des cours d'eau à l'intérieur des terres - afin d'échapper à la surveillance des forces de l'ordre près des principales plages de départ. Les bateaux pneumatiques s'approchent ensuite par la mer de ces plages, pour récupérer des passagers directement dans l'eau, avant de poursuivre leur route vers l'Angleterre.

Les investigations ont révélé "*un vaste réseau international de passeurs*", majoritairement syriens mais aussi afghans ou soudanais, ayant organisé plus d'une cinquantaine de traversées illégales d'avril 2023 à août 2024 "*de la frontière belge jusqu'à Berck*". Il est "*responsable de la mort de sept personnes dont deux mineurs, survenues les 26 septembre 2023,14 janvier 2024 et 2 mars 2024*". Au total, 24 membres du réseau ont été interpellés lors de plusieurs opérations.

L'organisation aurait une cinquantaine de traversées illégales à son actif, dans des embarcations surchargées et sans équipement de sécurité adapté, entre avril 2023 et août 2024. Mais durant le procès qui s'est ouvert lundi, "*seuls les faits commis entre avril 2023 et le 2 octobre 2023, date de la première opération d'interpellation, seront jugés*". "*Des investigations se poursuivent pour le reste des membres*".

Parmi les 17 prévenus figurent des "*organisateurs*", des "*guides*" chargés de mener des migrants jusqu'aux zones d'embarquement et de mettre à l'eau des bateaux, des "*conducteurs de taxi-boats*", mais aussi des "*rabatteurs et des chauffeurs*" chargés de transporter les passeurs sur le littoral. Le réseau se distingue par "*son extrême niveau d'organisation*" et rassemble majoritairement des Syriens, mais aussi des Afghans, Irakiens, Égyptiens, Soudanais ou Tunisiens. "*La frontière entre candidats au passage et passeurs est ténue*", souligne l'avocat qui défend deux prévenus affirmant avoir participé à l'organisation pour financer leur propre traversée. "*C'est le procès de la misère humaine. Ce sont des gens qui partent de leur pays parce qu'ils espèrent trouver une vie meilleure et ils prennent tous les risques*", affirme l'avocate de deux autres prévenus.

Ces dernières années, le phénomène des taxi-boats prend de l'ampleur sur le littoral à mesure que les contrôles policiers se renforcent le long des côtes. Mais cette stratégie, comme toute traversée de la Manche, reste très dangereuse notamment en raison des risques d'hypothermie à l'approche de l'hiver. Pour monter dans l'embarcation, les exilés doivent en effet entrer dans l'eau glaciale qui peut arriver jusqu'à leur taille. Les traversées sont rendues de plus en plus compliquées pour les migrants, ce qui va multiplier les techniques et aussi les prises de risques, expliquait déjà en 2022 la coordinatrice de l'association Utopia 56.

LISIEUX

Hébergée à Lisieux, une famille géorgienne peut rester en France

Une famille originaire de Géorgie, a trouvé refuge à Lisieux (Calvados), il y a six ans. Menacée par une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) en juin 2025, elle a déposé un recours auprès du tribunal administratif, qui a statué en sa faveur. *« Sa fille ne pourrait pas être soignée là-bas »***.** Un premier pas sur le long chemin de la régularisation. Soulagée par l'annulation de l'OQTF qui visait sa famille, elle continue de se battre pour obtenir la régularisation de sa situation sur le sol français.

https://www.ouest-france.fr/normandie/lisieux-14100/ma-fille-ne-pourrait-pas-etre-soignee-la-bas-hebergee-a-lisieux-cette-famille-georgienne-peut-rester-en-france-d645dc74-c954-11f0-a0e6-83b9718ad3c0

LYON

Des dizaines de jeunes à la rue dorment dans l'église Saint-Polycarpe

Depuis dimanche 23 novembre 2025, de jeunes migrants, installés depuis début 2025 dans un campement de fortune dans le Jardin des Chartreux (Lyon 1er), ont trouvé refuge dans l'église Saint-Polycarpe. Un accueil paroissial et une coordination assurée par le collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse, qui alerte depuis plusieurs mois sur les conditions de vie de ces plus de 200 personnes à la rue. Reportage sur place.

Les couvertures sont pliées, les matelas sont rangés dans les travées sur les côtés de l'église Saint-Polycarpe, dans le 1er arrondissement de Lyon. Un jeune homme de 15 ans originaire de Côte d'Ivoire, enfile une veste et un bonnet pour commencer sa journée après sa deuxième nuit passée à l'abri : « *Ça s'est bien passé, en fait. C'est calme, on ne nous embête pas, ça tient chaud. On nous aide, donc on peut dormir [*ici*] pour le moment, mais on ne sait pas combien de temps* ».

«*Depuis des semaines, nous alertons sur l'hiver et le froid qui arrivent. Aujourd'hui, le froid est là, mais les institutions nous ignorent ou nous répondent qu'elles n'ont pas de solution de mise à l'abri* ». La solution de l'édifice religieux a été trouvée dans l'urgence samedi 22 novembre 2025 par le collectif Soutiens/Migrant Croix-Rousse : « *Évidemment, ça n'est pas une solution pérenne. On espère aussi que ça peut être un moyen d'à nouveau visibiliser la situation et faire bouger les institutions responsables qui, pour nous, sont la Métropole de Lyon, et peut-être la préfecture* ».

C'est la métropole qui est en charge de la protection de l'enfance, et ces jeunes se déclarent mineurs : ils devraient être présumés mineurs, d'après la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

L'église des Pentes de la Croix-Rousse ouvrent ses portes chaque soir de 18h jusqu'à 9h le lendemain matin, pour accueillir plusieurs dizaines de jeunes. Une autre membre du collectif, habite le quartier, elle est reconnaissante envers le diocèse de Lyon : « *Ils sont très contents, ils disent tous "ça va". C'est mieux que le campement, et nous on est vraiment contents que l'église soit un accueil pour eux, parce que c'est notre dernière cartouche, après on n'a plus rien. Parce que quand on va dans les gymnases, on se fait expulser. Les squats, on n'en parle plus, parce qu'on n'a plus le droit avec la loi Kasbarian* [Loi de juillet 2023 « visant à protéger les logements contre l'occupation illicite »]. *C'est l'ultime refuge. Maintenant, on attend le résultat des autorités* ». Si les jeunes ne savent pas encore combien de temps ils pourront rester ici, le collectif est à la recherche de couvertures de survie pour les protéger de l'humidité.

Le diocèse de Lyon, précise que cet accueil « *n'entend pas se substituer aux décisions que les responsables politiques de notre pays ont à prendre, ni aux lois opportunes à établir pour faire face à la crise migratoire actuelle* ».

https://www.rcf.fr/articles/actualite/reportage-cest-lultime-refuge-a-lyon-des-dizaines-de-jeunes-a-la-rue-dorment

MENDE

Quand l'emploi devient un moteur d'intégration en Lozère

Un taux de chômage sous les 5%, c'est *"du quasi plein emploi"*, constate le directeur de l'Hyper U Cœur de Lozère. Dans ce contexte, l'enseigne recrute largement parmi les nouveaux arrivants disposant d'autorisations de travail. *"C'est une main-d'œuvre nécessaire, mais aussi un choix assumé : intégrer par le travail"*. Aujourd'hui, l'hypermarché compte 220 salariés et 12 nationalités. Environ un recrutement sur deux concerne un étranger entré avec un titre de séjour. Il insiste sur l'état d'esprit qu'il observe chez ces salariés : *"ils ont envie de travailler"*. Pour lui l'important n'est pas la maîtrise parfaite du Français, mais le savoir-être et la motivation. *"La langue est souvent la première difficulté, mais le reste suit quand il y a de la volonté"*. Le directeur souligne aussi les contraintes des postes proposés : "*ce n'est peut-être pas forcément là où ça attire le plus de monde… On a des contraintes, que ce soit horaires ou type de travail. Mais il y a une frange de la population qui cherche du travail et qui accepte ces contraintes-là"*.

A 28 ans, arrivé du Sénégal il y a deux ans et demi, il a été embauché dès son premier mois en France. *"Grâce à l'Hyper U, j'ai eu un CDI. Je peux travailler et avoir une vie tranquille."* Non loin de là, un Afghan, prépare les commandes du drive. Lorsqu'il est arrivé, il ne parlait pas un mot de français. *"Je ne savais rien du tout. Avec le temps, j'ai appris le français et le travail. Maintenant, j'ai une belle vie et je suis bien intégré"*.

Pour le directeur ces parcours illustrent l'impact de l'emploi sur l'intégration : *"Ils se sont intégrés par le travail. C'est essentiel, dans notre société comme dans ma philosophie de vie"*. Face aux critiques sur une prétendue concurrence avec les travailleurs français, le directeur reste clair : *"on est toujours étonnés de voir des gens qui sont au chômage et qu'on devrait embaucher. Mais on ne les voit pas arriver. Quand on propose des postes, très peu de gens postulent et quand ils postulent, ils ne sont pas forcément dans une démarche motivée"*. À l'inverse, les nouveaux arrivants saisissent l'opportunité.

Pour lui, cette politique n'est ni un pari ni une exception : *"C'est une force d'intégrer des gens. Petit à petit, on y arrive"*. Il y voit aussi un geste personnel : *"J'ai eu la chance, un jour, qu'on me tende la main. Aujourd'hui, je trouve normal de la tendre à mon tour"*.

https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-gard-lozere/lozere-quand-l-emploi-devient-un-moteur-d-integration-6197166

NIORT

« Ça me fait du bien au cœur » : sur le marché des migrants partagent leurs plats et un morceau de leur passé

Accompagnés par l'association Migr'action 79 depuis leur arrivée à Niort (Deux-Sèvres), deux africains étaient au marché pour partager des plats de leur Afrique natale. Une invitation au voyage et à la solidarité. Habitués à œuvrer dans l'ombre auprès des mineurs étrangers non-accompagnés, les bénévoles de Migr'action 79se sont offert un peu de lumière

dans la grisaille samedi matin 6 décembre 2025 au marché de Niort. Un affichage rare dans l'espace public comme une fenêtre ouverte sur un monde de solidarité. En symbole de cette ouverture et de ce sens du partage, c'est un voyage culinaire au cœur des traditions d'Afrique de l'Ouest twisté par quelques douceurs de Noël que les petites mains avaient concocté avec plusieurs jeunes déracinés. La cuisine, c'est toujours l'occasion de parler de chez eux, de ce passé qu'ils ont fui pour des raisons multiples. Ça ouvre plein de portes , souligne « la cheffe » Julie en sortant les plats et les gobelets.

https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/niort-79000/ca-me-fait-du-bien-au-cur-sur-le-marche-de-niort-ces-migrants-partagent-leurs-plats-et-un-morceau-de-leur-passe-e77a5b42-d28b-11f0-9e33-11f0fa5dcfce

NORD

La justice intime à l'État d'améliorer les conditions de vie des migrants dans les camps

Jeudi 4 décembre 2025, la justice a ordonné, aux autorités d'assurer un minimum de dignité aux migrants des campements du nord de la France. Plusieurs organisations avaient attaqué mi-novembre l'Etat pour non-respect de droits humains des plus de 2 000 migrants qui survivent dans des campements précaires autour de Dunkerque (Nord), notamment à Loon-Plage (Les migrants n°119).

La justice a estimé que les "*regroupements*" des personnes migrantes sur des camps "*constituent une situation de fait durable mettant en péril leur santé, voire leur vie*", a indiqué le tribunal. "*En droit, les autorités publiques ont l'obligation de respecter la liberté fondamentale de sauvegarde de la dignité humaine*". En conséquence, le tribunal enjoint aux autorités, au premier rang desquelles la préfecture du Nord, mais aussi les maires de Dunkerque et de Loon-Plage, d'installer sous 10 jours "*des dispositifs adaptés permettant de répondre aux besoins élémentaires en points d'eau, douches, toilettes et évacuation des déchets des migrants*". La justice réclame également "*l'instauration de 'maraudes' destinées à l'accompagnement social des mineurs isolés*".

Si l'État ne met pas en place ces mesures sous 10 jours, il se verra contraint de payer une "*astreinte de 100 euros par jour de retard*", expliquent les juges, ajoutant qu'il devait aussi "*verser 1 500 euros*" aux associations.

Lors d'une visite de ces campements le 21 novembre 2025, les juges avaient notamment pu constater, à proximité de quelques cabines de douche artisanales mises en place par une association, "*la présence d'eaux stagnantes et de déchets dans [des] fossés, induisant des problèmes sanitaires*", peut-on lire dans l'ordonnance.

Le tribunal a en revanche rejeté les autres demandes des associations, notamment "*sur la prise en charge des distributions alimentaires*" par les autorités, "*l'accès des migrants aux soins, à une structure d'hébergement sur place ou à un dispositif spécifique d'information sur leurs droits*". "*Sans nous, sans les associations, les migrants n'auraient rien, ni à manger, ni de tentes, ni de premiers soins, ni de bois de chauffage*", avait déclaré en novembre 2025 la porte-parole de l'association Utopia 56. "*L'urgence est là, sous nos yeux*", avait aussi alerté la coordinatrice du programme Nord Littoral de Médecins du Monde, évoquant des "*conditions de vie inhumaines*". "*En abandonnant ces personnes, l'État les met en danger et choisit de les rendre malades*", estimait-elle. En 2017 une même action avaient été menée. Le tribunal administratif de Lille avait alors ordonné à l'État et aux collectivités locales de mettre en place des mesures d'aide, comme la création de points d'eau et de sanitaires dans ces campements. Une ordonnance validée par la suite par le Conseil d'État.

La population actuelle sur ces sites est estimée par la préfecture à près de 1 200

hommes, femmes et enfants, et par les associations à environ 1 500 personnes. Les migrants s'installent sur ces campements proches de Dunkerque ainsi qu'à Calais et dans ses environs dans l'attente de pouvoir tenter des traversées clandestines de la Manche pour rejoindre l'Angleterre. Ces dernières semaines, en raison d'une météo défavorable, très peu de tentatives de traversée ont eu lieu : le Royaume-Uni n'a recensé aucune arrivée de bateau de migrants depuis le 15 novembre, selon les chiffres officiels des autorités britanniques.

Vendredi 5 décembre 2025, les associations **font appel** de la décision du tribunal. Elles affirment ne pas avoir été suivies dans certaines demandes, comme la prise en charge "*des distributions alimentaires*", "*l'accès des migrants aux soins*", "*la récupération des effets personnels lors des expulsions*", "*la recharge téléphonique*" ou encore l'accès à un "*dispositif spécifique d'information et de sensibilisation*" sur leurs droits.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/exiles-du-dunkerquois-l-etat-condamne-pour-non-respect-des-droits-humains-3886117

PARIS

L'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne augmentera les frais d'inscription pour certains étrangers

Le vote a eu beau être serré - 18 voix pour, 15 voix contre et trois abstentions -, le résultat s'annonce radical. Dès la rentrée 2026, certains étudiants étrangers paieront plus cher leurs frais d'inscription à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne. La mesure concerne tous les étudiants étrangers, sauf les ressortissants des pays membres de l'Union européenne, les étudiants en exil et ceux provenant de 44 pays définis par l'ONU comme les "*moins avancés*"(https://unctad.org/topic/least-developed-countries/list).

Une large majorité de ces pays se situent en Afrique. Ainsi, les étudiants issus du Sénégal, de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC) ou de Madagascar continueront à bénéficier des mêmes tarifs que les étudiants français. En revanche, d'autres États, notamment africains, ne figurent pas sur la liste établie par l'ONU, comme l'Algérie, le Maroc, la Tunisie ou l'Égypte. Leurs étudiants seront concernés par la hausse des frais d'inscription : à la rentrée 2026, ils devront débourser 2 900 euros pour une inscription en licence, contre 180 euros actuellement, et près de 4 000 euros pour une inscription en master, contre 250 euros aujourd'hui.

L'établissement parisien justifie cette hausse par la dégradation de sa situation budgétaire : "*L'université subit depuis plusieurs années les effets de décisions prises par l'État, pour certaines nécessaires dans l'intérêt des agents de l'établissement, mais qui n'ont été que partiellement ou pas compensées financièrement par l'État*." En déficit, l'université a été sommée par le rectorat de réaliser un plan d'économies de 13 millions d'euros d'ici à la fin de l'année.

Un contexte similaire à celui que connaissent d'autres établissements supérieurs en France. Depuis le début de l'année, plusieurs responsables d'universités alertent sur leurs difficultés budgétaires. Les trois quarts d'entre elles seraient en déficit. Et si le projet de financement de l'enseignement supérieur pour l'année 2026 prévoit une rallonge de 175 millions d'euros, celle-ci ne permettra pas de compenser la hausse de l'inflation, estime la Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture, affiliée au syndicat CGT.

"*Les universités sont à l'os*", admet une enseignante-chercheuse en sciences politiques à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne. "*Notre université a stoppé 90 % de ses investissements dans la documentation, nous n'achetons plus de livres.*" Pour autant, faire

payer davantage les étudiants extra-communautaires n'est pas la solution, estime cette professeure, qui juge la mesure discriminatoire : "*Cette différenciation selon l'origine est inacceptable, d'autant que ces étudiants auront les mêmes conditions de travail et d'enseignement que leurs camarades qui auront payé leur année pour quelques dizaines d'euros*."

Plusieurs enseignants et étudiants de l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne contestent la mesure. Ils sont une centaine à avoir signé une lettre ouverte (https://afriquexxi.info/L-universite-creuse-le-fosse-entre-les-Francais-es-et-les-autres) adressée à la présidente de l'université. Ces derniers redoutent les conséquences "*catastrophiques*" d'une mesure qui précariserait davantage ces étudiants étrangers déjà confrontés à des difficultés économiques et administratives : "*Certains ont des difficultés à réunir le budget pour venir en France, d'autres font face à des restrictions d'accès aux visas ou patientent des jours avant d'obtenir un titre de séjour. Cette hausse ne va rien arranger*".

Une autre difficulté pourrait noircir le tableau : le projet de loi de finances 2026 prévoit, en l'état, la suppression des aides personnelles au logement (APL) pour les étudiants extracommunautaires non boursiers. Ce coup de pouce de quelques centaines d'euros permet aux étudiants les plus précaires de se loger décemment.

Mis bout à bout, ces obstacles pourraient, à terme, décourager certains étudiants étrangers de venir réaliser leurs études en France et diminuer l'attractivité des universités françaises : "*Il se peut qu'on ne voie plus ces étudiants, car ils se dirigeront vers d'autres pays. Et c'est déjà le cas : lorsque je me rends dans certaines universités africaines, je constate que les destinations privilégiées par ces étudiants, c'est la Turquie, la Chine, la Russie et très peu la France*."

L'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, prestigieuse université de sciences humaines et sociales, accompagne 45 000 étudiants à l'année. Environ un millier d'entre eux seraient visés par la hausse des frais d'inscription, en majorité des étudiants marocains, algériens, chinois, égyptiens et tunisiens, qui représentent les plus gros contingents d'étudiants extracommunautaires au sein de l'université.

Cette possibilité de différencier les droits d'inscription a été ouverte par la stratégie "*Bienvenue en France*", mise en place en 2019 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Mais nombre d'universités, dont Paris-1 Panthéon-Sorbonne, ne l'avaient jusque-là pas adoptée, jugeant la mesure discriminatoire. De son côté, France Universités, qui rassemble les dirigeants des universités françaises, avait également émis des réserves à ce sujet, craignant que ces frais d'inscription différenciés ne créent d'importants obstacles financiers pour les étudiants des pays les plus vulnérables.

Depuis 2019, une dizaine d'universités en France se sont finalement résolues à établir des frais d'inscription différenciés selon l'origine des étudiants. Celle de Paris-1 Panthéon-Sorbonne "*espère revenir sur cette décision dès qu'elle aura retrouvé une situation budgétaire plus stable*".

https://www.rfi.fr/fr/france/20251202-france-l-universit%C3%A9-paris-1-panth%C3%A9on-sorbonne-augmentera-les-frais-d-inscription-pour-certains-%C3%A9trangers

Aux portes de Paris, un lieu dédié aux jeunes filles mineures "en mode survie"

Entre 100 et 130 jeunes filles étrangères, en attente de reconnaissance de leur minorité, font partie du programme proposé par le centre d'accueil de jour de Médecins sans frontières, à Pantin. Le but : assurer un suivi complet de ces adolescentes précaires, souvent à

la rue et à la merci des réseaux d'exploitation, pour ne pas qu'elles s'évanouissent dans la nature.

Quand on lui a annoncé qu'elle n'était pas mineure au regard du droit français, Une adolescente, 16 ans, "*17 dans un mois*", a cru que le problème venait d'elle. "*Je me dis que c'est peut-être à cause de mon corps*", suggère-t-elle. Elle écarte les bras sur les côtés pour expliquer ce qu'elle veut dire : elle se trouve trop grosse. Comme si un corps imposant était signe de maturité. Elle a pourtant un visage juvénile et ponctue toutes ses phrases d'un rire nerveux d'adolescente. "*Ce n'est pas de ta faute*", lui répond une membre de Médecins sans frontières (MSF) assise en face d'elle dans un centre d'accueil de jour à Pantin, au nord-est de Paris.

Les jeunes filles étrangères accueillies dans ce lieu souffrent d'un manque de confiance et d'estime de soi, après des parcours jalonnés d'abus et souvent d'exploitation. La non-reconnaissance de leur minorité par l'État français est le dernier coup dur en date. Le temps de leur recours, elles peuvent venir dans ce centre d'accueil la journée, entre 9h et 18h, pour manger, se laver, dormir, faire des activités physiques ou manuelles, ou bien simplement s'allonger sur un tapis près des radiateurs, comme le font deux d'entre elles ce jeudi 27 novembre. Depuis juillet 2024, ce lieu est dédié aux jeunes filles.

"*Je me sens bien ici, aimée. On ne s'ennuie pas, il y a toujours quelqu'un pour parler. On ne sent pas l'absence des parents. Tout le monde est gentil*", confie l'adolescente, enthousiaste et chaleureuse. Elle est hébergée dans un hôtel social fermé la journée. "*Tous les jours, je viens. Je suis abonnée.*"

Le lieu est unique en son genre. "*On ne connaît aucun autre accueil de jour dédié aux filles*", explique la coordinatrice du projet, précisant que ce local existait depuis 2017 mais était auparavant ouvert à un public mixte. "*Il y avait beaucoup plus de garçons que de filles. Le fait d'être en minorité ne favorisait pas l'accompagnement de ces dernières. On les perdait de vue assez rapidement*", abonde la responsable sociojuridique du projet.

Pour cette population victime de violences, dont des viols, la présence majoritaire de garçons était de toute évidence un élément dissuasif. L'équipe de MSF a alors décidé de changer les choses. "*Un lieu réservé aux garçons venait d'ouvrir dans Paris, ça nous a aidé dans notre réflexion d'en ouvrir un pour les filles*".

Désormais, elles sont de plus en plus nombreuses. On compte 15 "*inclusions dans le programme*" par mois. Entre 100 et 130 filles viennent dans ces locaux dont les murs sont recouverts de dessins et de messages qu'elles ont écrits à la manière des collages féministes dans les rues : "*Mon corps n'est pas un sac de boxe*" ou, plus sobrement, "*Stop*". "*Elles sont énormément abordées, sollicitées dans la rue par des hommes, car elles sont jeunes, naïves et peu à l'aise avec les codes sociaux. Au dehors, elles sont vulnérables. Mais ici, personne ne leur veut du mal*".

Le centre d'accueil de MSF n'est pas simplement une salle de repos chauffée. Il propose un accompagnement médical et sociojuridique individualisé. "*Quand elles entrent dans le programme, elles ont un premier rendez-vous avec une infirmière qui évalue s'il y a eu des violences et des rapports sexuels non protégés dans les cinq derniers jours. Dans un second temps, la jeune fille voit un assistant social, un juriste, un psychologue et un médiateur interculturel. C'est un lieu de suivi, le temps de leur recours pour la minorité, qui prend en moyenne de six à neuf mois*." Au besoin, il arrive que les équipes de MSF, véritables chaperons, accompagnent ces jeunes filles à l'hôpital pour pratiquer une IVG (interruption volontaire de grossesse) ou au commissariat, pour déposer une plainte. Pour les soutenir "*car elles sont en mode survie*".

Grâce aux statistiques, les membres de MSF savent que 70% de ces jeunes seront reconnues mineures à la fin de la procédure, et pourront alors être confiées à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). En attendant, il s'agit de ne pas les perdre dans la nature, alors même que plusieurs d'entre elles dorment à la rue ou dans un entrepôt à Bagnolet (Seine-Saint-Denis).

Une Ivoirienne aussi, de 16 ans, a dormi dans une école de musique la veille. Elle ne sait pas où elle dormira au cours de la nuit à venir. Tous les soirs depuis son refus de minorité, il y a une semaine, elle attend, plusieurs heures devant l'Hôtel de Ville de Paris, que des associations la redirigent vers des lieux d'hébergement temporaires. "*On ne dort pas bien, on a froid*", dit-elle, le regard méfiant, les lèvres qui tremblent. Ses yeux s'humidifient quand elle évoque la raison pour laquelle elle a traversé la Méditerranée. "*Je travaillais en Tunisie, j'étais femme de ménage dans une famille. Mais le mari me faisait des avances. Alors je suis partie*." "*Des avances*" : ces termes pourraient recouvrir une réalité plus violente. Les jeunes filles arrivent ici avec leur lot de pudeur et de honte. "*Ce n'est pas dès le premier jour qu'elles vont raconter les violences subies. Il faut le temps d'établir la confiance. Ce sont des filles qui sont trimballées. Mais, de notre côté, notre rôle, c'est d'oser poser les questions.*"

À force de poser des questions, les collègues du centre ont compris que la majorité des personnes accueillies, originaires de République démocratique du Congo (RDC), étaient arrivées en avion avec de faux papiers (qui les présentent comme majeures, pour faciliter les voyages internationaux) via un réseau de traite. Les violences commencent souvent dès la sortie de l'aéroport. Le phénomène est si répandu qu'il a pris de court les équipes de MSF qui essaient désormais de se former aux thématiques d'exploitation.

Une femme semble avoir fui un mariage forcé. Elle reste discrète là-dessus. Son départ du pays "*s'est fait comme ça*", résume-t-elle. Elle rit quand elle évoque sommairement les coups durs, les interceptions en Méditerranée, l'enfermement en prison en Tunisie. Elle préfère raconter la grande nouvelle du jour : son retour à l'école. Elle revient de sa première journée dans un collège de Bobigny, dans une classe spécialisée. "*On a eu un cours de grammaire. Je n'ai pas très bien compris mais j'ai beaucoup aimé. Le prof a demandé à tout le monde d'écrire dans son cahier : 'J'ai rencontré Zahra et elle est très gentille'*", lance-t-elle avant d'éclater de rire encore, visiblement honorée de cette attention. Dès la fin des cours, elle s'est précipitée dans le local de MSF pour partager sa joie. "*J'ai cours jusqu'à midi, sauf les mardis, ça veut dire que je vais pouvoir continuer à venir ici les après-midis. Je reste abonnée.*"

REDON

Avant les élections municipales, ils veulent alerter sur l'accueil des personnes exilées à Redon

Quatre mois avant l'échéance des élections municipales de mars 2026, le Réseau territoires accueillants (RTA) 35, qui regroupe des acteurs se mobilisant pour un meilleur accueil des personnes exilées en Ille-et-Vilaine, voudrait que le sujet soit abordé au maximum pendant la campagne. Pour qu'il s'inscrive dans le plus de programmes, le Réseau cible les candidates et candidats — tout en restant ouvert au grand public —, à l'occasion de sa rencontre annuelle du samedi 29 novembre 2025 à Redon. Des candidats aux élections municipales de mars 2026 assisteront à l'événement.

https://www.ouest-france.fr/bretagne/redon-35600/avant-les-elections-municipales-ils-veulent-alerter-sur-laccueil-des-personnes-exilees-a-redon-2c6cb8f8-c887-11f0-8ddc-e3dc0f9c5bad

RENNES

Enceinte de 8 mois et demi, une maman obtient une solution d'hébergement

Après cinq semaines de l'occupation de l'Espace social commun Simone Iff de Maurepas, à Rennes, 145 personnes ont été évacuées jeudi 4 décembre 2025 aux aurores, dont 70 enfants. Une décision du tribunal administratif de Rennes les obligeait à quitter les locaux mercredi 3 décembre à midi. Jeudi matin, les forces de l'ordre sont venues exécuter cette décision de justice. Un moment très impressionnant pour ces personnes dans la précarité.

Certains ont pu y échapper, c'est le cas d'une jeune maman de 35 ans. Quelques heures avant son départ, elle est sur le chemin de l'école, pour récupérer ses deux enfants, de trois et quatre ans. Enceinte de 8 mois et demi, cette Libérienne réside au centre social de Maurepas depuis près d'un mois. Le département, qui a l'obligation de mettre à l'abri les femmes enceintes sans domicile, lui a finalement trouvé un logement à Melesse, au nord de Rennes : "*J'ai pleuré quand on me l'a annoncé, je pleure beaucoup ces derniers temps, mais là ce n'était pas de la tristesse, c'était du bonheur.*"

Même si elle a beaucoup de reconnaissance envers Utopia 56 qui l'a accueillie pendant plusieurs semaines, cela lui est un grand soulagement de quitter le centre social de Maurepas : "*Ce n'est pas un endroit pour les enfants, pour les femmes enceintes, ni pour les familles. À Simone Iff on ne se lavait pas, j'allais à la piscine des Gayeulles pour me laver, il fallait partager les toilettes avec 150 personnes. Mais quand on a pas le choix, c'est mieux que d'être à la rue. Maintenant, on va pouvoir recommencer à se laver avec les enfants.*"

Après plusieurs semaines d'errance, elle et ses enfants vont maintenant pouvoir tourner une page et commencer à se reposer. Cela fait plusieurs semaines qu'elle dort un œil ouvert, toujours en alerte : "*Je vais pouvoir me reposer un peu*". Pour combien de temps ? Elle l'ignore. Mais une chose est sûre, elle aura un toit pour accueillir son bébé dans quelques jours.

https://www.francebleu.fr/infos/societe/on-va-pouvoir-se-laver-enceinte-de-8-mois-et-demi-cette-maman-obtient-une-solution-d-hebergement-pres-de-rennes-9774811

Le quotidien difficile des migrants sous la tente, sans électricité, ni douche, ni sommeil

Sur le campement de Maurepas, plusieurs enfants subissent de plein fouet le manque d'hygiène. « *C'est très difficile de vivre ici, je n'ai pas de douche pour aller au collège* », confie un enfant. Les conditions sanitaires sont déplorables, ce qui rend malades les enfants. *« Le mois dernier, 30 enfants ont été enregistrés dans une épidémie. Ils avaient la diarrhée et la gastro-entérite »*, alerte un sans-abris, qui représente les habitants du campement. En plus des problèmes liés à l'insalubrité, il y a beaucoup de bruits la nuit sur le camp, ce qui empêche les enfants de dormir correctement. « *Quand il fait nuit, je n'arrive pas à m'endormir* », témoigne un élève de CE2. Pour dénoncer cette situation, des enseignants du collège où sont scolarisés six enfants du camp, ont organisé une manifestation. « *C'est difficile pour nous d'accueillir en classe des élèves toute la journée et de se dire que le soir ils rentrent dormir dans des tentes alors que nous, nos propres enfants rentrent dormir dans un lit* », confesse un professeur d'EPS. « *On nous parle toujours d'accueil inconditionnel quand les gens arrivent en France et on se rend compte que ce n'est pas le cas* ». Sur le campement, les origines ethniques se mélangent. Il y a des personnes françaises, mais aussi d'Europe de l'Est et d'Afrique. « *Pour la majorité d'entre eux, ce sont des personnes en situation régulière, ça veut dire qu'elles ont le droit d'être sur le sol français et d'avoir un logement ou un hébergement* », explique la coordinatrice d'Utopia 56, une association humanitaire.

Après l'évacuation le 24 octobre 2025, des enfants dorment toujours dans la rue.

« Nous avons identifié des places d'hébergement qui pourraient les accueillir, majoritairement en Ille-et-Vilaine », indique le directeur de cabinet de la préfecture.

D'après Utopia56 et contrairement à ce qui a été avancé par la Préfecture, les habitants et enfants du camp ont été dispersés dans toute la Bretagne. Et hormis 4 familles prises en charge par la Mairie de Rennes, sur les 260 personnes qui étaient encore présentes sur le campement, une trentaine, dont 6 enfants, se sont retrouvées à la rue le soir même. Et pour ceux ayant obtenu une solution d'hébergement, la durée n'est que de trois jours à une semaine selon les villes bretonnes. Passé ce délai, ces femmes, ces hommes et surtout ces enfants se retrouveront, une fois encore, confrontés à la rue.

Plus de 2 000 enfants dorment dehors chaque nuit en France, faute de solutions d'hébergement d'urgence. Un chiffre alarmant, en hausse constante, selon un baromètre d'Unicef France et de la Fédération des acteurs de la solidarité.

https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/video-on-n-est-pas-en-securite-le-quotidien-d-une-centaine-d-enfants-sans-abris-a-rennes-38b1fa4c-724a-40f1-b015-b38675cd28b9

« Aucun n'a de protection pour l'hiver » : des jeunes mineurs étrangers manifestent devant le Département à Rennes

Vingt-six jeunes mineurs étrangers isolés auxquels le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a refusé un accompagnement social, estimant qu'ils n'étaient pas mineurs, manifestent depuis 17 h avec une trentaine de militants mercredi soir 26 novembre 2025 devant l'hôtel du département d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.

« La vice-présidente du département n'acceptait de les recevoir qu'à condition que la manifestation cesse », explique un membre d'Utopia 56. Une partie des mineurs isolés sont actuellement logés avec une centaine d'autres personnes exilées au centre social Simone-Iff, quartier Maurepas. Suite au recours du Département contre cette occupation, le tribunal administratif a ordonné son évacuation avant le mercredi 3 décembre.

« À Rennes, nous sommes plus de soixante jeunes en cours de recours juridique pour demander la protection du Département, explique le collectif des mineurs isolés en danger. *Aucun de nous n'a de protection pour l'hiver. »* Les manifestants ont tenté d'installer un campement pour dormir devant l'hôtel du département mercredi, mais la police les en a empêchés. À 21 h, ils continuaient de manifester sur le trottoir où des banderoles ont été tendues. Boissons chaudes et nourritures ont été apportées par des militants.

https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/aucun-na-de-protection-pour-lhiver-des-jeunes-mineurs-etrangers-manifestent-devant-le-departement-a-rennes-8324d90c-cb00-11f0-a0e6-83b9718ad3c0

SAINT-SULPICE-LA-FORET (NORD-EST DE RENNES)

La commune se mobilise contre l'expulsion d'une famille géorgienne

Un village breton se mobilise pour une famille géorgienne. Le père de famille, un opposant politique au gouvernement autoritaire géorgien, a fui le pays avec sa famille en avril 2018. Ils se sont installés à Vannes, puis à Rennes au parc des Gayeulles, et depuis 2021, ils habitent le village de Saint-Sulpice-la-Forêt, au nord-est de Rennes. Le couple et ses deux enfants de 7 et 8 ans ont demandé une régularisation, mais celle-ci a été rejetée par la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Ils sont sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) depuis septembre 2025. Ils contestent cette décision et ont déposé un recours au tribunal administratif. La décision sera rendue au printemps 2026. En attendant, leur sort inquiète le village.

Sur les 1500 habitants de la commune, plus de 1200 ont signé la pétition: *"NON à l'expulsion de Giorgi, Barbare, Diana et Lasha !"* Une soirée de soutien est organisée dans le seul restaurant-épicerie du village. Sur le bar du restaurant, une affiche de cette pétition est mise à disposition. Dans la salle, la famille géorgienne est attablée, parmi les autres clients. Face à la menace qui pèse sur eux, la fillette âgée de huit ans ressent *"un peu de tristesse", et "n'a pas envie de partir de France."* Elle dû quitter la Géorgie, à l'âge d'un an. *"Tous mes amis et ma maîtresse vont me manquer",* souffle la fillette, qui parle un excellent français. Avec son frère, les deux enfants sont scolarisés à l'école primaire de Saint-Sulpice-la-Forêt.

"Mes enfants se sentent bien ici, ils font des activités sportives, du hip hop et du football", souffle leur maman, âgée de 40 ans. Pour expliquer sa situation, elle est aidée d'une habitante de Saint-Sulpice-la-Forêt et membre de l'association *"Des Arbres et des Papiers"*, qui vient en aide aux exilés dans la commune. *"Pour* [la mère]*, ce serait un déchirement de voir ses enfants devoir quitter la France, parce qu'ils sont complètement installés ici."* Le plus jeune enfant âgé de sept ans, est né en France. Il pourra demander la nationalité française à partir de 13 ans, demande qui sera automatiquement accordée par l'État.

Le père de famille était un opposant politique en Géorgie. Le gouvernement a entamé depuis plusieurs mois une bascule autoritaire, en réprimant par exemple tous les partis d'opposition existants. Il a été victime d'une attaque à la voiture piégée. *"J'ai alerté la police, elle n'a rien fait. Je ne me sentais plus du tout en sécurité, ni pour moi, ni pour mes enfants. J'ai décidé de partie cinq mois plus tard",* explique-t-il.

"Il ne faut pas les expulser. Ce sont des personnes qui participent aux actions collectives qui se passent dans la commune", raconte le maire de Saint-Sulpice-la-Forêt, qui a sollicité le député de la circonscription. Des associations, l'adjoint au maire et des habitants se rassemblent vendredi 28 novembre 2025 à 16 heures devant l'école de la commune, et à 19 heures lors d'une soirée de soutien au restaurant-épicerie.

https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-armorique/le-village-de-saint-sulpice-se-mobilise-contre-l-expulsion-d-une-famille-georgienne-7190780

MANCHE

Utopia 56 saisit le procureur de la République après avoir été suivi par des militants de l'extrême-droite britannique

Vendredi 5 décembre 2025, certains des bénévoles de Utipia56 ont été suivis le long de la côte près de Dunkerque, dans le Pas-de-Calais, par trois militants d'extrême droite britanniques. Ces derniers sont venus sur les plages du Pas-de-Calais pour « remplacer » la police et s'en prendre aux personnes qui tentent la traversée de la Manche. Ils ont sillonné la côte à la recherche de groupes de personnes s'apprêtant à partir en mer. Fort heureusement, ils n'ont croisé personne, sauf des associations le vendredi matin. Ce jour-là, la maraude d'Utopia56 a été suivie par un de ces groupes, qui a tenté de les intimider. Ils ont ensuite insulté les bénévoles d'une autre association avant de trouver, sur une plage, un bateau servant à la traversée, dégonflé, qu'ils sont allés couper à l'aide d'un couteau.

L'association d'aide aux migrants Utopia 56 a saisi le procureur de la République. Le soir même, ils ont été retenus plusieurs heures par la police avant d'être laissés libres et de retourner au Royaume-Uni.

Régulièrement, ils annoncent leur passage en France sur les réseaux sociaux et documentent largement leurs actions. Par ces vidéos, ils attirent l'attention, diffusent leurs messages guerriers et racistes, ils appellent ceux qui les regardent à les rejoindre massivement et remercient toutes celles et ceux qui les soutiennent financièrement. Dernièrement, ils appelaient aux dons afin de se procurer des torches, des caméras thermiques, des gilets pare-balles, des radios cryptées, des drones et des lampes de vision nocturne dans le but de mener à bien leurs opérations sur les plages.

"*C'est la dixième fois depuis l'été 2024 que ce type d'action a lieu*", affirme l'association d'aide aux migrants. L'association dénonce des actions "*organisées, financées et largement diffusées sur les réseaux sociaux*" par l'extrême droite britannique. Depuis le début du mois de novembre 2025, des adhérents du mouvement britannique "Raise the Colors" ont été aperçu cinq fois sur le littoral par Utopia 56, effectuant du repérage près des camps de Calais, Grande-Synthe et Gravelines. Selon l'association, ces activistes préparent des actions concrètes comme l'arrêt de bateaux de migrants. Un recrutement a été lancé sur le site internet de "Raise the Colors" pour la création d'une "*force civile professionnelle de contrôle aux frontières*", plus de 5 500 personnes y auraient répondu. L'association a effectué de nombreux signalements auprès des autorités, mais dénonce "*une réponse grandement insuffisante des autorités britanniques et françaises*".

Depuis plus d'un an maintenant, nous surveillons quotidiennement les réseaux sociaux de ces différents groupes et signalons chacune de leurs annonces ou de leur présence au procureur de la République et aux services de la préfecture. Toutefois, même si l'on entend que nos alertes sont prises au sérieux, rien n'a été fait à ce jour pour empêcher leurs venues sur les plages du littoral. Cette forme d'inaction participe à leur sentiment d'impunité, ce qui rend leurs déplacements de plus en plus fréquents, agressifs et violents.

Utopia 56

la France pourra bientôt intercepter les canots en mer, avant qu'ils embarquent des migrants

C'est officiel : la police française pourra bientôt intervenir en mer pour empêcher les départs de canots de migrants dans la Manche vers le Royaume-Uni. C'est ce que révèle un document daté du 25 novembre 2025, et encore confidentiel. La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Prémar) a confirmé cette information vendredi 28 novembre 2025. "*Afin de préserver la vie humaine et de lutter contre les passeurs impliqués dans des réseaux criminels de trafic d'êtres humains, la gendarmerie maritime sera bientôt en mesure d'effectuer des opérations de contrôle et d'intervention en mer, sur des embarcations soupçonnées d'être des taxi-boats*".

C'est aussi ce que décrit le texte signé par quatre préfets (le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais) : *les opérations dans l'eau ne viseront que les "taxi-boats" en amont des phases d'embarquement de migrants*".

Les gendarmes maritimes pourront être mobilisés pour cette mission et seront accompagnés par une "*embarcation*" consacrée "*au sauvetage*". Avec pour consigne d'employer "*des mesures graduées et réversibles couvrant un spectre allant de l'injonction d'arrêt, à l'immobilisation du moyen, au déroutement et à la remise des personnes aux autorités compétentes*". Dans un premier temps, des "*opérations programmées*" doivent avoir lieu en mer, puis d'autres seront ensuite menées dans les "*mers intérieures*" (les ports et les chenaux). "*Ces opérations de contrôle et d'intervention en mer devraient débuter prochainement*", sans donner de date précise pour le moment ni davantage de détails sur les

actions exactes que mèneront les gendarmes.

Le sujet de l'intervention des forces de l'ordre en mer n'est pas nouveau et était sur la table depuis quelques mois. Sous pression de Londres pour empêcher les traversées de "*small boats*". Malgré l'entrée en vigueur du pacte prévoyant des envois vers la France de migrants arrivés en Angleterre par "small boat", les arrivées d'exilés sur les côtes britanniques ne faiblissent pas.

Ce changement de doctrine pose cependant certaines questions, puisque le droit maritime interdit normalement à la police française d'intervenir en mer - sauf pour mener des opérations de secours -, car cette pratique peut être dangereuse. Questionnée sur cette question, la Prémar n'a pas répondu spécifiquement. "*Ces opérations de contrôle et d'intervention sont issues d'études menées par l'ensemble des services de l'État concernés. Elles comportent des dispositions prenant en compte la primauté de la sauvegarde de la vie humaine*", assure toutefois la préfecture.

Contrecarrer les départs d'exilés en agissant directement en mer ne fait pas l'unanimité. Interrogé en décembre 2023, le procureur de la République de Saint-Omer avait émis des réserves au sujet des interceptions maritimes. "*Le préfet a donné des consignes extrêmement claires aux forces de l'ordre sur le fait de ne jamais mettre en péril la vie des migrants*", disait-il à l'époque. "*Répondre* [aux traversées illégales] *par des tactiques qui pourraient tuer* [les migrants] *n'est pas un contrôle des frontières, c'est une violation des obligations fondamentales découlant du droit humain à la vie*", s'indignait le directeur du programme juridique de l'ONG Amnesty International au Royaume-Uni, dans un communiqué du 19 novembre 2025.

"*L'aspect inédit et la sensibilité de ces opérations sous-tendent un impératif d'évolutivité et d'adaptation*", notent les quatre préfets. Ils rappellent en outre à plusieurs reprises "*la priorité absolue, et toujours affirmée, qu'est la sauvegarde de la vie humaine*".

Les forces de l'ordre n'en seraient pas à leur première manœuvre dans la Manche. Le 4 juillet, la BBC télévision a diffusé une vidéo tournée sur une plage française, près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), montrant des gendarmes intervenir pour empêcher un canot de migrants, déjà dans l'eau, de traverser la Manche. Les militaires avaient lacéré le bateau pour le mettre hors d'état de naviguer et ordonné aux exilés de regagner la plage. Londres avait félicité Paris !

"*L'emploi de filets visant à stopper le taxi-boat n'est pas envisagé à ce stade*", affirme la Prémar vendredi 28 novembre 2025. Ce dispositif destiné à "*neutraliser*" les hélices des moteurs des embarcations de migrants, avait été mentionné la semaine passée, il avait soulevé l'indignation des associations d'aide aux migrants.

Les pratiques policières sur le littoral français sont régulièrement dénoncées par ces associations. Les traversées "*déraillent complètement*", avait résumé Utopia56 en novembre 2024, critiquant la militarisation "*à outrance*" de la frontière maritime. "*On voit désormais les forces de l'ordre qui jettent des gaz lacrymogènes dans les canots ou des lanceurs de balles de défense* (LBD)", une arme réputée potentiellement létale.

De son côté, la Prémar pointe du doigt les trafiquant d'êtres humains, qui poussent justement l'État à changer ses méthodes et à "*s'adapter en permanence*" pour répondre aux "*risques pris délibérément par les passeurs*".

Un procès requis pour 14 membres de réseaux de passeurs

Le parquet de Paris a requis le 10 novembre 2025 un procès, notamment pour homicides involontaires, pour 14 protagonistes des réseaux de passeurs mis en cause dans la disparition de 31 migrants dans la Manche en novembre 2021. Le parquet demande le jugement en correctionnelle de ces 14 hommes, âgés de 24 à 45 ans et nés pour la plupart en Afghanistan et en Irak. Ils sont suspectés d'avoir *"participé, chacun à leur échelle, à des réseaux d'immigration illégale coopérant entre eux afin de tirer toujours plus de profits d'étrangers en situation irrégulière désireux de passer en Angleterre"*.

L'enquête se poursuit par ailleurs sur le second volet du dossier, qui concerne au moins sept militaires français accusés de ne pas avoir porté secours aux migrants en détresse en mer**.** Ils sont mis en examen pour non-assistance à personnes en danger. Deux "*filières*" ont été mises au jour, correspondant à "*deux réseaux communautaires*" : l'un afghan, l'autre irako-kurde. Les rôles des 14 mis en cause sont divers : organisateurs de la traversée, chauffeurs, logeurs, etc. Douze sont en France, dont 11 sous contrôle judiciaire, tandis qu'un mis en cause, arrêté mi-2024, est toujours détenu. Trois protagonistes sont absents, dont les deux principales têtes de chaque réseau : l'Afghan est en fuite, l'Irakien est entre les mains de la justice de son pays. La décision finale sur un procès appartient au juge d'instruction.

31 migrants sont morts dans ce naufrage, dans la nuit du 23 au 24 novembre 2021

Durant cette nuit du 23 au 24 novembre 2021, "un *+small boat+ de piètre qualité, non homologué, inapte à la navigation en pleine mer, surchargé et dépourvu de gilets de sauvetage adaptés*", selon le parquet, a fait naufrage à la limite des eaux françaises et britanniques, dans le détroit du Pas-de-Calais. Rapidement, les corps de 17 hommes, sept femmes, deux adolescents et une fillette de sept ans ont été retrouvés. Pour la plupart, issus d'Afghanistan ou de zone irako-kurde. Depuis, l'enquête a établi que trois Irakiens et un Égyptien avaient aussi "*probablement*" disparu dans le naufrage. Seuls un Somalien et un Irakien ont survécu.

"C'était une étape attendue qui constitue le premier volet de cette affaire et les qualifications retenues par le ministère public sont cohérentes et pragmatique. Nous attendons le second volet - le renvoi des militaires devant une juridiction de jugement - avec impatience", a réagi auprès de l'AFP l'avocat, qui défend la grande majorité des familles des victimes.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/mort-de-31-migrants-dans-la-manche-en-2021-un-proces-requis-pour-14-membres-de-reseaux-de-passeurs-3077414

MEDITERRANEE

Cinq migrants portés disparus au large de Lampedusa

Deux Sénégalais, deux Gambiens et deux Sierra-Léonais sont portés disparus en mer Méditerranée au large de l'île italienne de Lampedusa. "*Quarante-cinq personnes ont été secourues par les garde-côtes italiens, dont 25 mineurs non accompagnés. Cinq personnes seraient portées disparues, dont un mineur*", a indiqué jeudi 4 décembre 20252 le porte-parole du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). Selon les rescapés, qui ont signalé la disparition lors de leur sauvetage dans la nuit de mercredi 3 à jeudi 4 décembre 2025, le canot en métal de sept mètres est parti de Sfax. Pendant la traversée, certaines personnes sont tombées à l'eau et ne sont pas parvenues à remonter dans l'embarcation.

Débarqués à Lampedusa, les survivants ont été pris en charge par la Croix-Rouge, le HCR et une équipe de l'ONG Save the children. Ils ont ensuite été orientés vers le hotspot de l'île en attendant leur transfert vers d'autres régions italiennes.

La traversée de la Méditerranée demeure une des routes migratoires la plus meurtrière au monde. Les drames de ce type sont courants sur cette route maritime particulièrement dangereuse. Depuis le début de l'année, près de 1 200 personnes ont péri en Méditerranée centrale en tentant de rejoindre les côtes européennes depuis les rives nord-africaines, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Et plus de 25 000 migrants sont morts dans ces eaux depuis 2014, année des premiers recensements de l'agence onusienne.

UNION EUROPÉENNE

Un net durcissement de la politique migratoire du continent vient d'être approuvé par les pays de l'Union européenne

Sous pression de la droite et de l'extrême droite, les 27 pays de l'Union européenne (UE) viennent d'entériner lundi 8 décembre 2025 un net durcissement de la politique migratoire du continent.

Réunis à Bruxelles, les ministres de l'Intérieur des États membres de l'Union se sont prononcés pour la première fois sur trois textes présentés cette année par la Commission européenne afin d'encadrer plus strictement les arrivées et les renvois de migrants. Ils permettraient notamment : d'ouvrir des centres en dehors des frontières de l'UE pour y envoyer les migrants dont la demande d'asile aurait été rejetée, les fameux « hubs de retours » ; de sanctionner plus durement les migrants qui refusent de quitter le territoire européen, via des périodes de détention plus longues ; de renvoyer des migrants vers des pays dont ils ne sont pas originaires mais que l'Europe considère comme *« sûrs »*.

La baisse des arrivées – environ 20 % d'entrées irrégulières en moins par rapport à l'an dernier – n'a pas fait retomber la pression sur les responsables politiques du Vieux continent. Bien au contraire. Le projet de passeport numérique européen, qui centraliserait les documents d'identité et de santé d'ici 2026, met-il en péril la vie privée des citoyens ?

« Il faut que nous avancions afin de donner aux citoyens le sentiment que nous maîtrisons la situation », a martelé jeudi le commissaire européen Magnus Brunner, architecte de ce tour de vis migratoire. Ses idées font bondir la gauche et les associations de protection de migrants -- elles dénoncent des mesures violant les droits humains. *« Au lieu d'investir dans la sécurité, la protection et l'inclusion, l'UE choisit des politiques qui plongeront davantage de personnes dans le danger et l'insécurité juridique »*, alerte PICUM, une ONG de protection des sans-papiers.

Sous l'impulsion du Danemark, qui assure la présidence tournante de l'UE et défend de longue date ce durcissement migratoire, les États membres avancent au pas de charge dans leur examen des mesures. « *Nous progressons très vite* », assure un diplomate européen, estimant qu'il existe une « *volonté politique largement partagée* » parmi les Vingt-Sept pour valider ces propositions. Ces mesures bénéficient aussi du net soutien de la droite

et de l'extrême droite qui se sont alliées au Parlement européen la semaine dernière pour leur accorder de premiers feux verts. Là encore, l'idée est d'avancer vite, de nombreux eurodéputés et dirigeants plaidant pour leur adoption finale en début d'année prochaine.

Parmi les rares sceptiques : la *France,* qui s'interroge sur la légalité et l'efficacité de certaines de ces mesures, et l'*Espagne*, pas convaincue par les « hubs de retour », déjà expérimentés par plusieurs pays mais sans réel succès.

Des discussions extrêmement périlleuses sont par ailleurs prévues lundi sur un nouveau système de répartition des demandeurs d'asile en Europe. Afin de soulager les pays se situant le long des routes migratoires, comme la Grèce et l'Italie, l'UE exigera bientôt que les autres États membres relocalisent des demandeurs d'asile sur leur sol. Ou versent, à défaut, une contribution financière de 20 000 € par demandeur d'asile aux pays sous pression. Les pays de l'UE négocient depuis plusieurs semaines sur comment mettre en place ce système. Mais les tractations ont déjà connu de nombreux remous : dans le contexte politique actuel, quels pays seraient prêts à accepter les demandeurs d'asile d'un autre ?

Plusieurs pays, dont la Belgique, la Suède ou l'Autriche sont déjà sortis du bois en annonçant qu'ils n'accepteront pas les demandeurs d'asile d'autres États membres. *« Il y a peu de ministres de l'Intérieur qui vont vouloir venir devant la presse et dire "ok j'en ai pris 3 000" »,* prédit un responsable européen, s'exprimant sous couvert d'anonymat. Une décision finale sur la répartition de plusieurs milliers de demandeurs d'asile est malgré tout requise d'ici la fin de l'année.

ALLEMAGNE

Le ministre de l'Intérieur défend sa "ligne dure" sur l'immigration

Le ministre allemand de l'Intérieur, membre du parti conservateur CSU, estime ne pas avoir déçu sur sa promesse de conduire une politique migratoire plus stricte. "*Ma ligne est très dure, et c'est exactement ainsi qu'elle est perçue*", "*dès le premier jour, nous avons pris les décisions nécessaires pour garantir le renforcement des contrôles aux frontières, le refoulement des personnes et la suspension des regroupements familiaux*". Il considère que la baisse de 60 % du nombre de premières demandes d'asile en Allemagne est "*une preuve évidente que l'immigration clandestine est en net recul*". Si l'immigration irrégulière désigne les personnes qui traversent une frontière pour s'installer dans un pays sans disposer des documents requis, les détracteurs de ce terme le qualifient de déshumanisant et trompeur.

Jusqu'à présent, le parti d'extrême droite AfD n'a cessé de gagner du terrain dans les sondages, malgré ce que le ministre qualifie de revirement du gouvernement en matière de politique migratoire. "*Il y a un temps de décalage entre le moment où l'on comprend que la politique change de cap sur la migration et le moment où l'on en fait l'expérience émotionnelle dans son propre entourage*", explique-t-il.

Les experts en migration attribuent la baisse du nombre de demandeurs d'asile à des contrôles frontaliers allemands plus stricts. La fin de la guerre civile en Syrie et le renforcement des contrôles sur la route des Balkans entre la Grèce et l'Autriche ont également contribué à cette baisse, comme l'a expliqué une chercheuse en migration.

"*Nous avons un droit individuel à l'asile*", a assuré le ministre. "*Je ne remets pas*

cela en question, mais je remets en question son utilisation abusive." "*Nous devons lutter contre cela de toutes nos forces*".

Il espère également davantage d'initiatives au niveau européen pour ralentir les flux migratoires et répartir les personnes migrantes parmi les pays de l'Union européenne (UE). L'un des objectifs du pacte européen sur les migrations, qui doit être mis en œuvre par les Etats membres au courant de l'année prochaine, est de rendre la répartition des réfugiés au sein de l'UE plus équitable, alors que la plupart des demandeurs d'asile arrivent en Europe par les pays du sud du continent. L'Allemagne exhorte toutefois ces pays d'entrée à faire preuve de plus de cohérence dans le traitement des demandes d'asile et à ne pas autoriser les demandeurs à poursuivre leur voyage. "*Cependant, il est souvent difficile de renvoyer les personnes dans ces pays de première entrée, et cela doit être rendu possible*", explique le ministre.

En collaboration avec d'autres États membres de l'UE, le ministre de l'Intérieur ambitionne de trouver un pays partenaire en Afrique afin de mettre en place des "*centres de retour*". Il s'agit d'espaces vers lesquels les demandeurs d'asile déboutés peuvent être expulsés, même s'ils ne sont pas originaires de ce pays. "*Plusieurs pays discutent actuellement de la possibilité de s'engager ensemble dans cette voie et du choix du pays partenaire avec lequel ils le feraient*", avance le ministre. "*Mais nous aurons certainement besoin d'un pays partenaire sur le continent africain*".

Les précédentes tentatives d'externalisation des procédures d'asile de l'Italie vers l'Albanie, pays non membre de l'UE, ont échoué, en partie à cause d'obstacles juridiques et de coûts élevés. Le gouvernement britannique a également suspendu ses tentatives d'expulsion des demandeurs d'asile vers le Rwanda.

Parmi les mesures phares de l'actuel gouvernement pour réduire l'immigration figure la fin du programme d'admission spécial pour les afghans qui ont travaillé avec des organisations allemandes ou l'armée allemande présentes pendant deux décennies en Afghanistan dans le cadre d'une force internationale. Le ministre promet que d'ici la fin de l'année, tous les ressortissants afghans bénéficiant d'un "*engagement d'admission juridiquement contraignant*" seront transférés en Allemagne. La plupart des près de 2 000 personnes actuellement éligibles sont bloquées au Pakistan.

Jusqu'à présent, Berlin n'a autorisé que les personnes ayant porté leur cas devant la justice à pouvoir effectivement s'installer en Allemagne. "*C'est un problème dont nous avons hérité*", explique le ministre, en rejetant la responsabilité sur le précédent gouvernement de coalition composé des sociaux-démocrates, des Verts et des libéraux. "*C'est un vieux fardeau que nous avons hérité du gouvernement précédent*". L'ancien gouvernement allemand avait promis de protéger les personnes qui ont travaillé pour l'Allemagne en Afghanistan ou qui risquaient d'être persécutées par les talibans. Le ministre assure que les autorités allemandes examinent ces cas "*conformément à la loi et à l'ordre public*".

Enfin, le ministre de l'Intérieur a rejeté la possibilité d'engager une procédure visant à interdire l'AfD, alors que le parti a été classé « *mouvement extrémiste de droite* » par les renseignements allemands pour son attitude hostile envers les migrants et les musulmans. "*J'ai toujours clairement indiqué qu'il incombait aux responsables politiques de faire disparaître l'AfD par la voie politique, et non de l'interdire*", estime-t-il. Il a attribué la popularité croissante de l'AfD à la polarisation de la société allemande. Selon le dernier sondage d'opinion politique Deutschlandtrend réalisé par la chaîne publique allemande *ARD*, l'union CDU/CSU ne devance l'AfD que d'un point dans les sondages.

Un demandeur d'asile guinéen obtient raison devant la Cour constitutionnelle allemande

Saisie par un Guinéen dont la chambre a été forcée par la police, la Cour constitutionnelle allemande basée à Karlsruhe a estimé que les autorités peuvent certes mener des perquisitions dans des centres d'hébergement lorsqu'une expulsion est prévue, mais seulement si un juge a délivré une autorisation au préalable. En 2019, un groupe de policiers avait forcé la porte de la chambre du plaignant dans un centre pour demandeurs d'asile à Berlin. L'homme devait être expulsé vers l'Italie en vertu du règlement de Dublin. Les agents ont frappé à sa porte, mais personne n'a ouvert. C'est alors que les policiers ont enfoncé la porte à l'aide d'un bélier. Selon les documents judiciaires, la police a ensuite saisi ses effets personnels, dont un portefeuille et un téléphone portable, dans le but d'obtenir des informations liées à son dossier. Là aussi, les forces de l'ordre ne disposaient d'aucun mandat de perquisition.

La loi allemande sur le séjour des étrangers stipule que la police peut pénétrer dans une pièce sans mandat de perquisition à des fins d'expulsion s'il existe des preuves que la personne recherchée s'y trouve. Dans cette affaire, la question était de savoir si les forces de sécurité ont pénétré dans la chambre ou s'ils ont mené une perquisition. Un tribunal administratif de Berlin-Brandebourg avait précédemment estimé qu'il s'agissait d'une simple entrée et que la démarche était légale. Mais pour la Cour constitutionnelle, l'usage de la force et le fait que la police n'était pas certaine que la personne se trouve dans la pièce est synonyme de perquisition, dans quel cas un mandat doit être obtenu auprès d'un juge.

Dans la décision, les juges ont notamment écrit que "*l'obligation de se conformer à une obligation de quitter le pays ne constitue pas un danger urgent*" qui justifierait des mesures extraordinaires telles que d'entrer en force dans un logement. La décision de la Cour constitutionnelle signifie désormais que l'affaire retourne devant le tribunal administratif.

Les organisations de défense des réfugiés et des migrants Pro Asyl et la Société des droits civils (Gesellschaft für Freiheitsrechte), qui avaient conjointement soutenu la plainte devant la Cour constitutionnelle, ont salué la décision. Ils ont déclaré que cette décision servait de "*leçon pour le gouvernement de respecter les droits fondamentaux et humains dans sa politique migratoire*". Pour Pro Asyl, la décision est "*un rappel vital que les droits fondamentaux ne peuvent être ignorés simplement parce qu'une personne risque d'être expulsée*". L'avocate travaillant avec l'ONG Society for Civil Rights, la décision montre que les expulsions "*ne constituent pas un blanc-seing et que les chambres des réfugiés ne constituent pas un vide juridique, mais plutôt un espace de refuge unique et fondamental spécialement protégé par les droits constitutionnels*".

ESPAGNE

Ceuta

Des jeunes nagent pour atteindre Ceuta, et l'Europe

Midi, dans les hauteurs de Ceuta. Une soixantaine de migrants attendent patiemment sous la tonnelle de l'ONG Luna Blanca, une cantine sociale. Pour certains, c'est leur rendez-vous quotidien : ils viennent ici manger un repas chaud, voir du monde et sociabiliser. La majorité d'entre eux sont arrivés d'Afrique subsaharienne et du Maghreb ces deux dernières années. Parmi eux, Adam et Anas, deux marocains de 18 ans, font le service de la paëlla du jour avec la cuisinière ceutienne de 32 ans.

Adam et Anas ont l'air de deux frères. Complices, comme s'ils se connaissaient depuis toujours. En réalité, ils se sont rencontrés l'an dernier au centre d'accueil pour mineurs de Ceuta, où ils ont été placés à leur arrivée dans l'enclave espagnole.

Tous deux se rappellent très bien du jour où ils ont tenté la traversée de cette frontière à la nage, en mars 2024, par temps de pluie. "*Je devais partir avec un autre gars, mais il a eu peur, donc je suis parti tout seul*", raconte Adam. "*Je suis resté deux jours dans une maison à côté. Je regardais des applications météo pour surveiller l'agitation de la mer. Quand j'ai vu que c'était marée haute, et que les gendarmes marocains ne pourraient pas venir me chercher, j'y suis allé. Mon père et un de mes potes étaient les seuls à être au courant, ils ont prié pour moi*." Adam a nagé deux heures, Anas, près de six : "*Je suis allé plusieurs fois en bord de mer, sans jamais partir. Et la première fois où je me suis lancé, c'était la bonne*."

Les deux amis font partie des 28 migrants qui ont réussi à rejoindre Ceuta par la mer en 2024. Mais bien souvent, cette traversée peut virer au drame. "*Beaucoup de corps s'échouent ici*", commente la cuisinière ceutienne, en regardant la plage en bas de chez elle. "*Mais peut-être que la plupart n'arrivent même pas. Parce que des familles viennent souvent réclamer les corps. C'est surréaliste, mais c'est la réalité d'aujourd'hui.*" En 2025, au moins 30 migrants sont morts en tentant de gagner Ceuta.

Dans son téléphone, la cuisinière ceutienne a des dizaines de vidéos d'arrivées massives de migrants. La plus importante date de 2021 : en deux jours, plus de 8 000 personnes ont passé la frontière. Depuis, les arrivées se sont calmées, avec environ 3 200 entrées irrégulières cette année d'après le ministère de l'Intérieur espagnol, contre plus de 11 600 en 2015, au plus fort du pic migratoire. Mais Ceuta et ses 19 km² reste bien trop petite pour accueillir autant de personnes. Les centres d'accueil, pour mineurs et adultes, sont tous saturés, obligeant des dizaines de migrants à dormir dans la rue, ou près du port, d'où ils voient partir les bateaux qui mettent le cap sur leur rêve : l'Europe.

Adam et Anas rêvent eux aussi du jour où ils partiront. "*J'attends mes papiers pour aller sur le continent, travailler, continuer un peu mes études, pour sauver ma famille. Ensuite j'aimerais aller en Allemagne*", explique Anas en regardant au loin. Son ami continue : "*Moi mon rêve, si je réussis à avoir mes papiers, c'est partir en Espagne, m'y installer deux ans, le temps d'être stable. Et si Dieu le veut, je partirais aux Pays-Bas.*" "Tu verras le froid qui t'attend là-bas !", rigole affectueusement la cuisinière ceutienne qui s'est promis de veiller sur eux jusqu'à leur départ.

GRECE

Ouverture à Lesbos du procès de 24 travailleurs humanitaires jugés pour trafic de migrants

Jeudi 4 décembre 2025 s'est ouvert au tribunal de Mytilène, à Lesbos, le procès de 24 travailleurs humanitaires accusés d'appartenance à une organisation criminelle, blanchiment d'argent et trafic illicite de migrants. Ils encourent jusqu'à 20 ans de prison. Les accusés, membres de l'ONG de recherche et de sauvetage Emergency response center international (Erci) se défendent : ils ne sont pas passeurs, ils ont porté assistance à des migrants qui arrivaient sur cette île de la mer Égée entre 2016 et 2018.

Leurs missions consistaient en des patrouilles le long des côtes, jumelles à la main, à la recherche de bateaux en détresse, mais aussi en des interventions au large lorsque la situation le nécessitait et, la majeure partie du temps, en des gestes simples et "*des sourires*" adressés aux migrants fraîchement débarqués, expliquent les militants.

Parmi les accusés, figure une célèbre réfugiée syrienne qui vit à Berlin et s'est fait connaître en 2015 pour ses exploits en mer Égée, lorsqu'elle a, avec sa nageuse olympique de sœur, aidé à amener le bateau de migrants sur lequel elle se trouvait jusqu'à Lesbos, en nageant à côté, sauvant ainsi les passagers. Celle dont le parcours a inspiré le film "*Les Nageuses*" était revenue en 2016 sur l'île, cette fois-ci non plus en tant que migrante, mais comme sauveteuse bénévole au sein de l'Erci.

L'autre figure de proue des accusés est un ressortissant allemand qui a commencé à faire du bénévolat pour Erci en 2017.

Tous deux ont été arrêtés en 2018 et ont passé plus de 100 jours en détention provisoire avant d'être libérés dans l'attente de leur procès.

"*Après des années de retards injustifiés, nous espérons que le procès pour crimes graves va enfin commencer*", a déclaré l'avocat représentant six des accusés. "*Au cœur de cette affaire se trouve une tentative des autorités de criminaliser l'aide humanitaire afin que toutes ces organisations quittent Lesbos*."

Ce procès, largement médiatisé, est scruté par les défenseurs des droits. Nombreux sont ceux à dénoncer une farce ou encore une justice "*grotesque*", selon les termes d'Amnesty International, dont l'intention serait de dissuader d'autres organisations humanitaires d'aider les migrants et ainsi décourager ces derniers de venir dans le pays. "*Cette affaire illustre de façon frappante une tendance inquiétante en Europe : la criminalisation de la solidarité envers les personnes en déplacement*.", a estimé mercredi 3 décembre 2025 Human Rights Watch (HRW).

"*Le parquet les harcèle depuis sept ans pour avoir sauvé des vies en mer, tandis que le Parlement européen a qualifié* cette affaire de 'plus grand cas de criminalisation de la solidarité en Europe'*", a rappelé l'ONG. "*Le sauvetage de vies en mer est assimilé à tort à du trafic de migrants, ce qui fait de l'organisation de recherche et de sauvetage une organisation criminelle et, par conséquent, sa collecte de fonds légitime est considérée comme du blanchiment d'argent*", précise encore HRW.

*https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2021/694413/IPOL_STU(2021)694413_EN.pdf

Parmi ces 24 humanitaires, 16 avaient déjà été poursuivis pour espionnage et complicité avec une organisation criminelle. Début 2024, ils ont tous été acquittés par un tribunal grec. Les juges ont suivi les réquisitions du procureur qui réclamait la relaxe. La cour d'appel de Mytilène a estimé qu'aucun fait relevé dans les témoignages compilés par les autorités ne prouvait les accusations portées à l'encontre des accusés. "*Le procureur a clairement déclaré qu'il n'y avait aucune preuve qu'un des accusés ait commis quelque chose d'illégal*", avait à l'époque déclaré l'un des avocats de la défense.

En 2015, au plus fort du pic migratoire en Europe, Lesbos, située à proximité des côtes turques, s'est trouvée en première ligne dans l'accueil des exilés. Cette année-là, plus de 850 000 personnes, pour la plupart fuyant la guerre en Syrie, sont arrivées en Grèce, dont plus de la moitié à Lesbos, selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). L'année suivante, l'Union européenne (UE) a signé un accord avec la Turquie pour tarir les flux de migrants et la Grèce a, ces 10 dernières années, durci considérablement sa politique migratoire.

En septembre 2025, le gouvernement a voté une loi criminalisant les migrants. Le séjour irrégulier n'est plus une irrégularité administrative mais un délit pénal. Les étrangers restés sur le territoire grec après le rejet de leur demande d'asile risquent désormais une peine

de deux à cinq ans, et une amende de 10 000 euros. La loi supprime également la possibilité d'obtenir un titre de séjour après sept ans de présence sur le territoire grec et porte la durée maximale de rétention de 18 à 24 mois. Le gouvernement s'intéresse aussi de plus près aux réfugiés statutaires. Selon une nouvelle circulaire grecque, les autorités pourront engager une procédure visant à suspendre ou à révoquer ce statut de réfugié à toute personne qui voyage dans son pays d'origine.

Ouvert jeudi 4 décembre, le procès a été reporté au 15 janvier.

https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos

Crète

17 jeunes migrants retrouvés morts à bord d'une embarcation dégonflée

Dix-sept jeunes hommes, migrants, ont été retrouvés morts samedi 6 décembre 2025 après un naufrage de leur embarcation au sud de l'île grecque de Crète, a indiqué une porte-parole des garde-côtes grecs. « Deux survivants dans un état critique ont été hospitalisés ». Des autopsies doivent être réalisées alors que les circonstances du naufrage ne sont pas connues. Les corps des migrants ont été retrouvés à l'intérieur de l'embarcation qui prenait l'eau et était en partie dégonflée. L'hypothèse d'une hypothermie ou d'une déshydratation est donc examinée par les médecins légistes.

L'embarcation a été découverte à 26 milles nautiques au sud-ouest de la Crète, Un cargo battant pavillon turc a repéré l'embarcation en fin d'après-midi et averti les autorités grecques. Selon les garde-côtes grecs, deux navires des garde-côtes, un de l'agence européenne Frontex, trois navires de passage, ainsi qu'un hélicoptère Super Puma et un avion de Frontex, se sont rendus sur les lieux du naufrage.

Les deux survivants ont indiqué que l'embarcation était devenue instable en raison du mauvais temps et qu'il n'y avait aucun moyen de se couvrir ni de se nourrir ou de s'hydrater. Le maire d'Ierapetra, a indiqué que toutes les victimes étaient jeunes. L'embarcation à bord de laquelle les migrants se trouvaient était dégonflée des deux côtés, ce qui avait contraint les passagers à s'entasser dans un espace réduit ».

https://www.ouest-france.fr/europe/grece/grece-17-jeunes-migrants-retrouves-morts-a-bord-dune-embarcation-degonflee-e17a76c8-d2e0-11f0-a0f2-b2a4fbd1e8d9

IRLANDE

L'Irlande annonce de nouvelles mesures pour durcir sa politique migratoire

Mercredi 26 novembre 2025, le gouvernement de coalition au pouvoir en Irlande, dominé par les deux grands partis de centre-droit, a approuvé des mesures pour durcir l'asile, dans la foulée de la réforme annoncée par le Royaume-Uni quelques jours plus tôt. La principale justification pour cette nouvelle législation : réduire la croissance "*extrêmement forte*" de la population irlandaise, qui met « *sous pression* » les capacités d'hébergement et les services publics, rapporte le ministre irlandais de la Justice, des Affaires intérieures et des Migrations. "*Notre population a augmenté l'année dernière de 1,6%, ce qui est sept fois la moyenne dans l'Union européenne*".

L'Irlande a longtemps été un pays d'émigration, mais voit désormais sa population augmenter. En avril 2025, elle comptait 5,46 millions d'habitants, avec une immigration nette de 59 700 personnes. Le nombre de demandes d'asile en Irlande a aussi connu une hausse ces

dernières années : il a atteint un niveau record de 18 651 en 2024, contre 13 276 l'année précédente. Avant la pandémie du Covid, l'Irlande comptait entre 3 000 et 4 000 demandeurs d'asile par an, selon le ministre de la Justice. "*Nous ne voulons pas revenir à la situation qui prévalait en Irlande il y a 80 ans, lorsque notre population était en déclin. Son augmentation est un signe positif, mais son rythme reste toutefois préoccupant*", a-t-il assuré.

Pour réduire le nombre d'arrivées d'exilés, le gouvernement entend surtout *restreindre* les conditions d'accès au *regroupement familial* pour les ressortissants de pays extérieurs à l'Espace économique européen. Selon le ministère de la Justice, en 2024, environ 23 000 personnes ont rejoint l'Irlande dans le cadre de procédures de regroupement familial, dont des membres de famille d'étrangers qui se trouvaient ici avec un visa de travail ou qui avaient obtenu l'asile dans le pays. Désormais, ceux qui souhaitent faire venir leur famille en Irlande à travers le regroupement familial devront prouver qu'ils touchent un revenu suffisamment élevé et qu'ils disposent d'un logement pour subvenir à leurs besoins. Pour faire venir un conjoint, il faudra justifier d'un salaire annuel moyen d'au moins 30 000 euros. Pour faire venir un enfant, il faudra gagner au moins 44 300 euros par an (le revenu à justifier augmente pour chaque enfant supplémentaire que l'on souhaite faire venir).

Le gouvernement irlandais a présenté les mesures suivantes :

- Les bénéficiaires d'une protection internationale (notamment les réfugiés) devront avoir vécu en Irlande pendant cinq ans avant de pouvoir prétendre à la nationalité irlandaise, au lieu de trois ans actuellement.
- Un critère d'éligibilité pour demander la citoyenneté est rajouté : les personnes ne doivent pas percevoir depuis longtemps certaines aides sociales et ne doivent pas "*avoir de dette envers l'État pendant une période définie précédant leur demande*".

"*Mon intention ici n'est pas d'exclure toute personne ayant déjà reçu une aide sociale de l'État, mais je pense qu'il est raisonnable d'attendre d'une personne qui souhaite obtenir la citoyenneté qu'elle ait contribué au pays*".

- Les demandeurs d'asile qui ont un emploi devront aussi désormais contribuer financièrement à leur logement fourni par l'État. Cette contribution variera de 10% à 40% de leur revenu hebdomadaire, ce qui correspond à une somme allant de 15€ à 238€ à verser à l'État par semaine.
- Le gouvernement aura le pouvoir de révoquer le statut de réfugié d'une personne si celle-ci est jugée "*dangereuse pour la sécurité de l'État*", ou condamnée pour un crime grave.
- Les autorités envisagent également de limiter le nombre de visas étudiants.

Ces mesures doivent encore être soumises au vote du Parlement début 2026. Selon le gouvernement, elles seront ensuite progressivement mises en place d'ici un an. "*Il s'agit d'un durcissement modeste, mais néanmoins important*", a souligné le premier ministre. "*L'immigration, en général, est une chose positive pour notre économie et notre société. Il suffit de regarder nos services de santé ou notre secteur des technologies pour le voir*", a-t-il toutefois reconnu.

Par ailleurs, les autorités précisent que "*les demandes de protection internationale sont désormais traitées beaucoup plus rapidement et, d'ici le début du mois de juin de l'année prochaine, toutes les nouvelles demandes seront traitées dans un délai de 3 à 6 mois*".

En réaction, le président du Irish Refugee Council, a dénoncé des propositions « *profondément alarmantes* ». "*Elles sapent gravement deux piliers essentiels de l'intégration*

des réfugiés : un parcours clair vers la citoyenneté et la possibilité de retrouver leur famille. Le gouvernement demande aux réfugiés de s'intégrer, mais leur enlève la possibilité de le faire", s'est-il indigné.

Le Premier ministre a estimé récemment que l'Irlande devait "*se préparer*" aux "*répercussions*" possibles du plan de réforme britannique, et anticiper davantage d'arrivées. 87% des personnes qui ont demandé l'asile en Irlande arrivaient via l'Irlande du Nord, province du Royaume-Uni avec laquelle elle partage une frontière. Mais "*ces nouvelles mesures ne sont pas une réaction à la politique britannique, car beaucoup ont été élaborées avant cela*", a-t-il affirmé.

Dans le même temps, l'hostilité envers les migrants a gagné du terrain dans le pays. Comme au Royaume-Uni, des lieux hébergeant des demandeurs d'asile ont été pris pour cible ces derniers mois. Fin octobre, Dublin a notamment connu une flambée de violences après l'agression sexuelle d'une fillette irlandaise de 10 ans par un homme étranger. Des dizaines de personnes avaient été arrêtées lors de plusieurs manifestations devant un hôtel accueillant des migrants dans le sud-ouest de la capitale.

Le 31 octobre dernier, un centre d'accueil pour demandeurs d'asile près de Dublin avait été la cible d'in incendie « *d'origine criminelle* » selon la police irlandaise. Tous les occupants avaient été évacués, et quatre enfants et un adulte avaient été secourus alors qu'ils s'étaient réfugiés au dernier étage du bâtiment. Le gouvernement avait alors condamné une attaque "*odieuse* [qui] *n'a pas sa place dans notre société*".

ITALIE

La justice soupçonne plusieurs marques de luxe d'exploiter des travailleurs migrants

Versace, Dolce&Gabana, Gucci, Ferragamo, Saint-Laurent, Givenchy : la crème du luxe à l'italienne ou française est épinglée par la justice. Au total, treize grands noms de la mode sont sommés par le parquet de Milan - qui a ouvert une enquête - de donner des explications sur les mauvaises conditions de travail chez certains de leurs sous-traitants qui emploient de nombreux migrants sans papiers, exploités. « *Ce sont des travailleurs au noir, sans contrat, sans droits, qui travaillent 10 heures ou 12 heures par jour, avec des horaires épuisants, même le samedi et le dimanche* », explique la coordinatrice de la campagne "Vêtements propres" en Italie, qui reprend : « *Ils travaillent pour des salaires de misère - deux ou trois euros de l'heure - pour fabriquer des produits qui seront ensuite vendus parfois à des milliers d'euros dans les vitrines des grandes marques de nos centres-villes.*»

En Italie, la première enquête visant le secteur du luxe a été ouverte l'an passé, mais ce sont des inspections menées au mois de novembre 2025 chez cinq fournisseurs utilisés par plusieurs marques qui ont mis la puce à l'oreille de la justice. Les groupes de luxe doivent fournir des documents sur leurs chaînes d'approvisionnement comme des audits internes.

Le ministre de l'Industrie et du « Made in Italy », a estimé que leur réputation était attaquée. En vertu de la loi italienne, les entreprises peuvent être tenues responsables des infractions commises par leurs fournisseurs, mais une loi actuellement en discussion au Parlement pourrait faire sauter ce devoir de vigilance, à la grande inquiétude des syndicats et des ONG.

https://www.rfi.fr/fr/europe/20251205-italie-la-justice-soup%C3%A7onne-plusieurs-marques-de-luxe-d-exploiter-des-travailleurs-migrants

Reggio di Calabria, une province qui tente d'améliorer le sort des travailleurs migrants

Certains travailleurs saisonniers viennent tenter leur chance pour la première fois comme un Sénégalais de 22 ans. "*Je travaillais dans un hôtel à Milan qui est fermé actuellement. On m'a dit qu'il y avait du travail ici et qu'on pouvait gagner plus d'argent*" , raconte-t-il au lendemain de son arrivée à San Ferdinando, plein d'espoir. D'autres sont des habitués revenant tous les ans pour la saison, le plus souvent avant de repartir pour la récolte de différents fruits ou légumes dans d'autres régions du pays. "*Avant de venir j'ai récolté les tomates pendant cinq mois dans les Pouilles*", explique un Malien de 31 ans, de retour en Calabre pour la deuxième année consécutive.

Terre agricole, la Calabre fournit un quart de la production nationale d'agrumes. Clémentines, mandarines, oranges et bergamotes sont cultivées dans les nombreux champs de la région et nécessitent une importante main-d'œuvre. Dans la province de Reggio di Calabria, la récolte des agrumes a employé plus de 3 000 immigrés non-européens en 2022 sur un total de près de 10 000 travailleurs migrants agricoles pour toute la région de Calabre. La majorité sont originaires d'Afrique de l'Ouest (Mali, Gambie, Guinée, Sénégal, Nigéria, Burkina Faso).

Essentiels dans l'agriculture, ces migrants ont longtemps été les victimes d'une chaîne d'exploitation dont ils constituent le dernier maillon. Les émeutes des travailleur - après des attaques racistes - qui ont éclaté à Rosarno en 2010 ont permis de braquer les projecteurs sur cette forme d'esclavage moderne : recrutement informel, salaires impayés, conditions de travail éreintantes. Quinze ans plus tard, grâce aux volontés d'acteurs locaux et associatifs, ainsi qu'aux tentatives des pouvoirs publics pour lutter contre le travail informel et mettre en place des projets communaux destinés aux migrants, la situation a évolué sensiblement.

"*Il n'y a presque plus de sans-papiers parmi les travailleurs migrants saisonniers*", "*Avec les changements de politiques, ces personnes ont pu obtenir des permis de séjour*" assure le maire de San Ferdinando. En effet, la quasi-totalité des migrants détiennent un "*permisso di seggiorno*" (titre de séjour). Ces permis, d'une durée de six mois à deux ans, sont faciles à obtenir, assurent les travailleurs, il suffit de présenter un contrat de travail pour en bénéficier. Mais ils restent précaires et leur durée constitue un obstacle pour une intégration sur le long terme dans le pays.

Cette ouverture sur le marché de l'emploi s'inscrit dans une vision plus globale en Italie : la cheffe du gouvernement, a annoncé en juillet 2025 la délivrance d'environ 500 000 visas de travail aux ressortissants de pays hors UE entre 2026 et 2028 dont plus de 260 000 pour le travail saisonnier dans l'agriculture et le tourisme.

En 2016, une autre loi avait également joué un rôle important dans la lutte contre l'exploitation des travailleurs et la protection des migrants. Elle renforçait les sanctions contre les employeurs malhonnêtes. La loi a aussi permis la délivrance d'un permis de séjour spécial pour les travailleurs dénonçant un cas d'exploitation.

"*Ces avancées législatives ont été appuyées depuis cinq ans environ par l'augmentation des contrôles de l'inspection du travail auprès des entreprises et producteurs agricoles notamment*", assure le maire de San Ferdinando.

Reste que le travail dans les champs est particulièrement pénible. "*C'est difficile : les cagettes remplies sont lourdes à porter. Certains agriculteurs ont des tracteurs mais pas mon patron actuel. C'est très dur pour le dos mais on n'a pas le choix*" indique un Sénégalais en Italie depuis 23 ans. La saison de la récolte se fait durant l'hiver, les travailleurs doivent

donc composer avec le froid et l'humidité. Les accidents d'échelle et autres blessures ne sont pas rares.

"*Il y a toujours autant besoin de main-d'œuvre chez les agriculteurs mais moins de travailleurs migrants à cause de la dureté du travail*", indique le cofondateur de la coopérative « Mani & Terra », une initiative née suite aux émeutes de Rosarno qui regroupe une centaine de producteurs et qui offre des conditions justes et dignes de travail aux migrants employés. Il faut dire aussi que les salaires en Calabre sont moins élevés que dans d'autres régions italiennes : dans le nord de l'Italie, la journée de récolte peut être rémunérée 80 euros, contre environ 47 euros en Calabre.

Malgré ces améliorations juridiques et sociales, des problématiques majeurs persistent dans la région, comme le mal logement des travailleurs migrants saisonniers. L'immense majorité vit dans un campement insalubre, aux portes de San Ferdinando : le *"le village de tentes*". "*C'est très difficile de vivre ici, l'environnement n'est pas sain : il y a beaucoup de mouches, de rats à cause de la saleté. Je suis ici car je n'ai nulle part où aller*", rapporte un Gambien de 36 ans qui revient faire la saison pour la quatrième fois en Calabre. Érigé en 2019 par le ministère de l'Intérieur comme solution temporaire, ce "*village de tentes*" est devenu au fil des ans un camp durable informel, laissé totalement à l'abandon. Selon l'ONG Caritas qui intervient dans ce bidonville isolé, environ 500 migrants y survivent actuellement dans des conditions insalubres et très précaires. Un chiffre qui peut atteindre jusqu'à 1 000 personnes au pic de la haute saison. Les tentes sont depuis longtemps devenues des cabanes de fortune, recouvertes de bâches en plastique pour tenter de faire barrage à la pluie. Les incendies, souvent dus à des courts-circuits, y sont fréquents et responsables de plusieurs décès chaque année.

Impossible pour les travailleurs des champs de trouver des alternatives décentes. Depuis le décret-loi Salvini de 2018, ils ne peuvent plus bénéficier de places dans des centres d'accueil, désormais réservés aux réfugiés statutaires, ni bénéficier d'aide au logement. Plusieurs migrants ont tenté de louer des appartements, sans succès. "*Les gens ne veulent pas de Noirs comme locataires.. Je ne peux pas comprendre*" se désole un Sénégalais, qui n'a eu d'autre choix que de se rabattre sur le village. Le refus de louer illustre la tension persistante entre les populations et les migrants. Un rejet qui s'exprime aussi par des violences et attaques racistes à l'encontre de ceux-ci. "*Des jeunes ont déjà frappé des travailleurs circulant à vélo ou bien ont fait exprès d'ouvrir leur portière de voiture pour les faire tomber sur la route*", relate le cofondateur du foyer social « Dambe So » (maison de la dignité en bambara) qui accueille des travailleurs migrants durant la saison des récoltes.

Cette crise du logement préoccupent les édiles des mairies de la région. "*Nous tentons d'améliorer les choses*", assure le maire de Rosarno, qui dit avoir besoin de ces travailleurs dans sa commune. "*La migration est une richesse. Ces personnes travaillent dans les champs : sans eux, les terres seraient abandonnées*". Il souligne aussi l'intérêt démographique pour sa commune, qui subit un important exode de sa jeunesse.

Plusieurs projets, portés par les pouvoirs politiques locaux sont en effet sortis de terre récemment à l'image du "*village de la solidarité*", à Rosarno. Ce village financé à hauteur de près de trois millions d'euros par le ministère de l'Intérieur italien, et sorti de terre en 2024, peut accueillir jusqu'à 100 travailleurs disposant d'un titre de séjour en échange d'un loyer mensuel de 80 euros. "*Nous essayons de trouver des solutions pour proposer un logement digne à ces personnes*" argumente le maire de Rosarno qui reconnaît que les émeutes de 2010 ont agi comme une alerte pour mettre en lumière la question du logement.

Du côté de San Ferdinando aussi les initiatives fleurissent. Le maire travaille sur un projet combinant ferme, marché solidaire et logements. Le tout sur une superficie de trois

hectares, des terrains confisqués à la mafia. "*Il s'agit de donner une maison et un travail à ces migrants, qu'ils puissent passer de la condition de 'simples bras' à celle de 'personne à part entière'. Un lieu pour sortir de la charité et qui soit rentable économiquement*", détaille l'édile qui veut valoriser l'intégration pour éviter qu'un nouveau ghetto ne se créé. *"L'intégration se fait par le partage du quotidien et des ressources publiques. La distance entretient l'exclusion*".

À Taurianova, au sud de Rosarno, un village de containers a été ouvert depuis mai 2024 pour répondre à l'urgence de l'accueil des travailleurs migrants. Les baraquements colorés et nommés d'après les capitales internationales peuvent accueillir jusqu'à 100 personnes en situation régulière. "*J'ai pris la place d'un ami parti au Mali pour quelques mois. Lorsque j'ai vécu dans le tendopoli deux mois en 2015, j'ai beaucoup souffert, j'étais fatigué. Ici c'est mieux*" raconte un Ivorien de 46 ans, sur le territoire italien depuis 2014.

Enfin, l'ONG Mediterranean Hope a fondé le foyer "Dambe So" qui accueille plus de 60 migrants lors de la saison des récoltes. En plus des appartements qui sont gérés par les migrants, la structure propose des consultations médicales, un soutien juridique ou encore des cours d'italien. Pour les résidents, ce cadre de vie représente une chance, dans un parcours vers l'intégration semé d'embûches.

SLOVENIE

Fake news racistes de la télévision slovène NOVA24TV

La chaîne de télévision slovène NOVA24TV a annoncé ce week-end de fin novembre 2025 qu'un migrant clandestin afghan de 26 ans était soupçonné d'être l'auteur de l'agression d'une religieuse à Zagreb. Dans son article, présenté comme une « *enquête* », il était souligné que l'agresseur aurait été particulièrement perturbé par la croix que portait la religieuse autour du cou.

L'information s'est avérée entièrement fausse, mais elle a été largement partagée sur les réseaux sociaux après que l'animateur de télévision d'extrême droite en Croatie, l'ait annoncée sur son profil Facebook comme une enquête sérieuse menée par un « *média slovène indépendant et très influent* ».

Le portail américain Media Bias/Fact Check, spécialisé dans l'évaluation des biais médiatiques, a classé Nova24TV comme un média « *d'extrême droite* ». Le portail a également attribué à cette même chaîne une note « *mitigée* » quant à l'exactitude de ses reportages, citant la « *promotion de théories du complot sans fondement* » comme principale raison.

https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos

SUEDE

Un tiers des communes contre le plan de "retour volontaire" des immigrés

"**Merci mais non merci**". C'est ainsi que le maire de Jokkmokk, petite ville du nord de la Suède a catégoriquement décliné l'invitation du gouvernement à une rencontre pour discuter du rapatriement volontaire. "*Nous n'avons aucune personne que nous voulons envoyer hors de notre commune ou à l'étranger. Au contraire, nous avons besoin de plus de personnes qui viennent s'installer et travailler ici, à Jokkmokk. Dans la commune voisine, appelée Boden, il y a une maison de retraite dans un petit village nommé Harads. En quelques années, 20 employés ont été expulsés. Ils venaient d'un centre d'accueil pour réfugiés, et*

plusieurs avaient été recrutés pour travailler dans les soins aux personnes âgées. Vingt personnes ! C'est tout un effectif ! Toutes travaillaient, payaient leurs impôts et percevaient des salaires conformes aux conventions collectives".

C'est lui qui a, depuis le cercle polaire, pour ainsi dire lancé le mouvement. "*Ce que je vois aujourd'hui en Suède, c'est que les personnes qu'on expulse, ce sont des gens qui travaillent. Tout est désormais axé sur les représailles et les punitions. Plus personne ne parle d'humanisme*".

Cette révolte s'est rapidement étendue au reste du pays jusqu'à l'extrême sud, à Malmö où le conseiller municipal Sedat Arif est atterré par ce budget de 217,5 millions d'euros alloués aux départs volontaires. "*On ne peut pas envoyer aux gens le message qu'ils sont indésirables. Tant de ressources sont consacrées au renvoi des immigrés ; elles auraient été bien mieux utilisées pour investir dans le marché du travail. Ce racisme, accentué par cette politique d'exclusion étatique, amènera beaucoup de personnes à se demander : 'Pourquoi devrais-je m'efforcer de contribuer à un pays qui ne veut pas de moi ?'*".

À compter du 1er janvier 2026, la contribution au rapatriement va passer de 2 300 euros à quasiment 32 000 euros par personne. À Stockholm, l'adjoint au maire, dénonce un dispositif contreproductif. "*On va perdre une main-d'œuvre qualifiée dont nous avons besoin. Nous avons un gouvernement incroyablement peu sérieux. Et surtout un gouvernement mal informé. Ils sont aveuglés par leur idéologie. On a l'impression que le gouvernement a largement bricolé ses solutions en coulisses, derrière des portes closes, où seuls les partis de la coalition étaient présents*".

Une enquête menée, à la demande du gouvernement, avait pourtant conclu à l'inefficacité d'un tel dispositif et à ses potentiels effets pervers. À ce jour, près d'un tiers des communes suédoises ont, elles aussi, répondu par un "Merci, mais non merci".

https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20251128-en-su%C3%A8de-fronde-locale-contre-le-plan-de-retour-volontaire-des-immigr%C3%A9s

La Suède et la Syrie vont coopérer pour augmenter les expulsions de condamnés syriens

Afin d'accélérer les expulsions de Syriens condamnés pour des crimes commis en Suède, Stockholm et Damas vont coopérer étroitement. Il s'agit "*des personnes de nationalité syrienne qui se trouvent en Suède, qui y ont commis des infractions et qui doivent être expulsées, mais dont l'expulsion a parfois été très difficile à exécuter pour diverses raisons*", a expliqué le ministre suédois des Migrations. Avec le ministre de la Coopération internationale, ils se sont rendus cette semaine en Syrie pour y rencontrer le président syrien. Il s'agissait de la première visite de ministres suédois dans ce pays depuis 2011.

"*Nous avons convenu de coopérer sur ce qui constitue l'une des nombreuses priorités importantes de la Suède*", a poursuivi le ministre. "*La grande majorité des personnes arrivées en Suède sont des gens honnêtes et respectueux des règles, mais il y en a aussi qui ont commis des infractions*." Il faut que "*nous puissions tout simplement expulser ces personnes, elles n'ont pas leur place en Suède*".

Après la grande vague migratoire de 2015, au cours de laquelle de nombreux Syriens fuyant la guerre ont obtenu l'asile en Suède, les gouvernements successifs de gauche et de droite ont durci les règles en matière d'asile.

Il a par ailleurs rappelé le nouveau principe régissant l'aide au développement de la Suède : celle-ci vise désormais, en partie, à réduire l'immigration et à accélérer les

expulsions, deux priorités pour le gouvernement de droite, allié à l'extrême droite. "*Nous avons des intérêts suédois en jeu [...] lorsque nous apportons une aide au développement, nous attendons en retour que ces pays coopèrent avec nous et reprennent leurs propres ressortissants, en particulier lorsqu'ils ont commis des infractions en Suède. Sans cela, il n'y aura pas d'aide au développement*", a souligné le ministre.

La question des retours de manière plus générale a également été abordée. Les Syriens qui souhaitent regagner leur pays ont droit à une aide financière pour le voyage et pour d'autres frais logistiques. Entre 2014 et 2018, la Syrie était le premier pays d'origine parmi les personnes immigrées en Suède, selon le bureau des statistiques.

EUROPE

MONTENEGRO

9000 ressortissants turcs ont quitté le Monténégro depuis fin octobre 2025

Depuis les pogroms de fin octobre 2025, quand le gouvernement a temporairement instauré des visas pour les citoyens turcs, près de 9000 d'entre eux ont quitté le Monténégro, tandis que 194 demandes de visa pour des citoyens de ce pays ont été approuvées. Selon un expert en migration, le gouvernement devrait présenter à Bruxelles un plan clair, assorti d'échéances et de mécanismes de contrôle, afin que l'UE accepte une politique de visas potentiellement plus libérale.

https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos

ROYAUME-UNI

L'immigration nette est en baisse de près de 69 % sur un an

Jeudi 27 novembre 2025, l'Office national des statistiques (ONS) a indiqué que le Royaume-Uni avait connu une baisse de près de 69 % de son immigration nette sur un an, entre juillet 2024 et juin 2025. Au total, environ 898 000 personnes sont entrées légalement sur le territoire entre juillet 2024 et juin 2025, et 693 000 l'ont quitté sur la même période, ce qui porte à 204 000 le chiffre de l'immigration nette. "*L'immigration nette est à son plus bas niveau depuis 2021*", a souligné la directrice des données de population à l'ONS. L'organisme a aussi récemment revu à la baisse son estimation pour l'année 2024 : l'immigration nette s'était élevée à 345 000, en recul de plus de moitié par rapport à 2023. Les chiffres pour l'ensemble de l'année 2025 seront, eux, publiés en mai 2026.

Ces données confirment la baisse de l'immigration nette depuis le pic atteint en 2023, sous l'effet essentiellement des politiques du précédent gouvernement au pouvoir jusqu'en juillet 2024. Il avait notamment durci les conditions d'installation au Royaume-Uni, en interdisant le regroupement familial pour les étudiants et travailleurs étrangers employés dans le secteur de la santé, et en augmentant le salaire minimum exigé dans le cadre d'un visa de travail.

Arrivé au pouvoir à l'été 2024, le gouvernement travailliste a poursuivi cette politique, en relevant le niveau de ressources exigé pour les visas étudiants ou le niveau de qualification requis pour certains métiers ouverts aux visas de travail. La ministre de l'Intérieur s'est félicitée de cette baisse et a promis "*d'aller plus loin parce que le rythme et le niveau*

d'immigration crée une pression immense sur nos communautés locales".

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a publié jeudi ses propres statistiques migratoires sur la période allant d'octobre 2024 à septembre 2025. Elles indiquent que 51 000 personnes sont arrivées de manière irrégulière dans le pays sur cette période, dont 46 000 sur de petits bateaux venant de France. Les demandes d'asile ont quant à elles progressé de 13 % sur un an, à 110 000. Et 32 % des demandeurs d'asile, soit 36 273 personnes, étaient hébergés dans des hôtels, un nombre en hausse de 2 % sur un an.

Ce type d'hébergement est très critiqué, et a été à l'origine d'importantes manifestations dans certaines villes durant l'été. Le gouvernement travailliste a promis de cesser d'y avoir recours d'ici 2029, notamment en logeant les demandeurs d'asile sur des sites militaires.

Le gouvernement britannique a ce mois-ci accru les expulsions de personnes en situation irrégulière (+22% entre octobre 2024 et septembre 2025), espérant décourager les arrivées. À ce jour, 153 personnes ont été renvoyées en France, et 134 acceptées au Royaume-Uni, avait indiqué jeudi 27 novembre 2025 le Home Office.

Le Royaume-Uni pourra fouiller les migrants arrivés par "small boat" afin de confisquer les téléphones

Au Royaume-Uni, les réformes sur l'immigration s'enchaînent. Une nouvelle mesure a été annoncée lundi 1er décembre par le gouvernement : désormais, les policiers britanniques pourront procéder à des fouilles lors de l'arrivée au port des migrants secourus dans la Manche.

Les agents seront habilités à demander aux exilés de retirer leur manteau et leurs gants afin de confisquer les téléphones portables, et de fouiller leur bouche pour récupérer des cartes SIM dissimulées. Les enfants pourront aussi être concernés par cette mesure "*si cela est jugé nécessaire et proportionné*". Le but : récupérer d'éventuelles informations sur les réseaux de trafiquants et démanteler les organisations mafieuses. "*Les passeurs utilisent leurs téléphones et les réseaux sociaux pour recruter des migrants illégaux en vue de la traversée de la Manche*", explique le Home office. Cette mesure permettra "*d'arrêter les passeurs*", assure le ministère.

"*En vertu des nouvelles lois, les services d'immigration disposent des pouvoirs nécessaires pour intercepter, détenir et arrêter les passeurs qui amènent des migrants illégaux sur nos côtes. Je ne m'arrêterai pas tant que l'ordre et le contrôle n'auront pas été rétablis à la frontière*", a déclaré mardi matin 2 décembre 2025 la ministre de l'Intérieur. Auparavant, les recherches de téléphones portables n'étaient possibles qu'après l'arrestation d'un exilé.

Mais cette nouvelle méthode pourrait avoir des effets limités sur les réseaux de passeurs, car rare sont les migrants à garder leur téléphone au moment de monter dans un "small boat". "*Lorsque nous avons traversé la Manche, les passeurs nous ont dit d'effacer toutes les données de nos téléphones. Ceux qui avaient des téléphones bas de gamme les jetaient à la mer, tandis que ceux qui possédaient des téléphones corrects les confiaient à des amis dans le nord de la France en leur demandant de les expédier par DHL s'ils arrivaient à bon port au Royaume-Uni*", a raconté un réfugié syrien installé en Grande-Bretagne. Il affirme par ailleurs n'avoir "*jamais entendu parler d'un demandeur d'asile cachant une carte SIM dans sa bouche*".

Les défenseurs des droits s'insurgent également contre cette mesure, jugée inhumaine. "*Utiliser des pouvoirs invasifs pour fouiller les vêtements - et même la bouche -*

de personnes désespérées et traumatisées qui viennent de survivre à une traversée terrifiante de la Manche est un acte de brutalité dystopique", a déclaré la responsable du plaidoyer pour les demandeurs d'asile chez Freedom from Torture. "*Ces nouveaux pouvoirs, qui seront utilisés sans discernement contre tous ceux qui arrivent en quête de sécurité par de petites embarcations, risquent de traiter tous les réfugiés comme une menace pour la sécurité. Un tel mépris flagrant du droit universel à la vie privée est scandaleux*", a-t-elle ajouté.

Une trentaine de migrants en grève de la faim pour contester leur renvoi vers la France

Au Royaume-Uni, une trentaine de migrants ont entamé lundi une grève de la faim pour protester contre leur renvoi vers la France prévu jeudi 27 novembre 2025, selon l'accord franco-britannique. Depuis sa mise en vigueur, plus d'une centaine de migrants ont été renvoyés en France, mais seuls 65 ont été admis au Royaume-Uni.

Deux migrants - un Iranien et un Érythréen - ont traversé une nouvelle fois la Manche après avoir été renvoyés en France. Le premier a été de nouveau expulsé alors que le second a été placé en centre de rétention. Il fait partie du groupe de personnes qui devaient être renvoyées jeudi.

"*Nous avons décidé de faire une grève de la faim parce que nous avons été traités comme des criminels*, a indiqué l'un des migrants participants. *Nous avons une raison d'être venus dans ce pays : être protégés. Nous n'avons rien fait contre la société ou contre qui que ce soit... Nous sommes des gens normaux, et nous aimerions être libres et bénéficier de nos droits humains et d'une protection.*" "*Je suis épuisé par cette situation que je trouve profondément injuste et inéquitable*", a confié une autre personne ; "*Je suis arrivé par bateau avec 83 autres personnes, et seuls 12 d'entre nous ont été transférés dans un centre de détention. Les autres sont pris en charge normalement par le système d'asile et sont actuellement hébergés dans des hôtels. Pendant ce temps, nous sommes détenus ici avec des personnes qui ont peut-être été condamnées pour des crimes*". "*Ma vie s'est complètement arrêtée depuis que j'ai été placé en détention.* Un troisième exilé a indiqué *"J'ai l'impression de vivre dans l'incertitude, avec la crainte constante d'être renvoyé dans des endroits qui ne sont pas sûrs pour moi, comme la France ou mon pays d'origine*".

Les 30 migrants sont soutenus dans leur démarche par Bail for Immigration Detainees, une organisation de défense des droits des migrants. Sa directrice, exprime son inquiétude face aux violations de droits dont sont victimes les migrants. "*Nous sommes préoccupés par le fait que beaucoup d'entre eux n'ont pas accès à des conseils juridiques, notre dernier rapport montrant que le niveau de représentation juridique en détention est le plus bas depuis que nous avons commencé à enregistrer ces données*". Elle appelle le Home office à écouter les demandes des grévistes de la faim au plus vite.

L'accord franco-britannique peine à montrer son efficacité et est vivement critiqué à la fois par les ONG et l'opposition de droite au Royaume-Uni. L'association Humans for rights network (HFRN) a fait état de "*personnes vulnérables*" éloignées, de manque d'accès à une assistance juridique ou encore de "*conditions d'hébergement préjudiciables en France*". Elle a identifié "*au moins trois cas*" de personnes ayant des liens familiaux au Royaume-Uni et pourtant expulsées vers la France. Cependant, l'argument "*liens familiaux*" est censé fortement peser dans la balance lors de la sélection des exilés concernés par l'accord - et les renvois.

Cet accord a été signé avec le but affiché de dissuader les traversées. Un argument également dénoncé par les détracteurs du projet puisque les traversées de la Manche ne cessent d'augmenter. Depuis le début de novembre 2025, plus de 2 300 migrants sont rejoint le

Royaume-Uni par "small boats". Ces arrivées portent à plus de 39 000 le nombre de migrants arrivant sur les côtes britanniques par une traversée de la Manche depuis le début de l'année. Ce chiffre dépasse le total de l'année 2024, qui s'élevait à 36 816.

AFRIQUE

ETHIOPIE

Des dizaines de milliers de personnes poussées à l'exil par l'insécurité et une pauvreté croissante

Des dizaines de milliers de personnes quittent chaque année le pays via les routes migratoires informelles. D'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), environ 250 000 Éthiopiens s'engagent chaque année sur ces voies qui mènent dans les pays du Golfe, en Afrique du Sud et en Europe. Si la route dite "*de l'Est*", qui transite par le Yémen, est la plus empruntée, l'itinéraire qui mène à l'Union européenne (UE) et au Royaume-Uni reste une alternative pour bon nombre de candidats à l'exil. Sur la route du nord, l'OIM constate que "*les mouvements suivis le long de cet itinéraire ont presque triplé*", passant de 6 200 en 2021 à 17 700 en 2022. Des tendances "*probablement sous-estimées*", ajoute l'organisation, à cause des difficultés à collecter les données.

Le déclenchement du conflit au Soudan en avril 2023, premier pays de transit de la route du nord, a logiquement découragé les passages via cette voie. "*Depuis le début de la guerre, les points de surveillance des flux migratoires de l'OIM à Metema et Kurmuk* [localités éthiopiennes à la frontière avec le Soudan] *ont observé une augmentation significative*" de personnes revenant en Éthiopie via cette région, constate le bureau de l'organisation à Addis Abeba. Ainsi, entre avril 2023 et septembre 2025, environ 30 000 personnes ont été détectées par les agents de l'OIM à cette frontière - ce chiffre correspond aux mouvements donc il englobe les personnes qui vont au Soudan ou qui en reviennent.

Depuis la guerre, de nouveaux itinéraires, moins dangereux, se sont donc dessinés. Certains exilés optent par exemple pour un visa étudiant délivré par la Russie, pour rejoindre la Pologne par la Biélorussie. Autre solution, plus récente : un "*package*" comprenant un visa Schengen et un billet d'avion pour la Grèce ou la Roumanie, proposé par les passeurs pour un montant de deux millions de birrs, environ 11 300 euros. Les exilés parcourent ensuite en bus le trajet jusqu'en France, où ils prendront la mer pour le Royaume-Uni, premier pays de destination des Éthiopiens, devant l'Allemagne, la Norvège et la Suède.

Parmi les raisons qui poussent tant d'Éthiopiens à quitter leur pays : la morosité économique. L'inflation, à 13,5% en 2025 d'après l'Agence centrale éthiopienne des statistiques, frappe de plein fouet la population, plongée dans une grande précarité. Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté en Éthiopie a grimpé à 43% cette année, mettant fin à deux décennies de progrès. Dans ce contexte, de nombreux jeunes diplômés peinent à trouver un emploi avec un salaire leur permettant d'assurer leurs dépenses quotidiennes.

"*Ici dès qu'ils ont fini leurs études, les jeunes veulent partir. C'est normal, c'est plus facile en Europe. En Éthiopie, la vie est devenue tellement chère*", souffle un chauffeur de taxi à Addis Abeba, dont la sœur est installée à Liverpool, en Angleterre.

Un éthiopien, a un ami parti en Grèce, un autre au Royaume-Uni. *"Je les comprends*, confie-t-il. *Sous l'ancien gouvernement, c'était déjà difficile. Mais avec celui-ci, on souffre* [le premier ministre actuel est au pouvoir depuis 2018, après la chute de son

prédécesseur]. *Avec ce qu'on gagne, on paye notre loyer et on mange, c'est tout. On survit"*. Pour financer l'école privée de sa fille de quatre ans, il cumule deux emplois. "*Je veux lui offrir ce qu'il y a de mieux. Un avenir confortable*".

Dans plusieurs régions d'Éthiopie, les difficultés économiques s'ajoutent à l'insécurité. Depuis avril 2023, un conflit oppose l'armée fédérale aux combattants Fano – une milice nationaliste – dans la région Amhara, la seconde du pays. Pour la population, les conséquences sont dramatiques. Les violences dans la région ont fait au moins 7 700 morts entre avril 2023 et avril 2025.

Il y a encore quelques années, cet éthiopien vivait du tourisme, et de petits travaux de charpentier. Le conflit a bouleversé son quotidien. "*L'insécurité sur les routes nous empêche de bouger, et a fait fuir les touristes*, explique-t-il depuis un hébergement pour demandeurs d'asile situé en Angleterre. *La répression du gouvernement envers toute personne suspectée d'appartenir aux Fano s'est également faite de plus en plus forte. Je n'arrivais plus à gagner ma vie, et j'avais peur : j'étais dans une impasse. Alors à l'été 2024, j'ai définitivement quitté ma région*". Il passe par le Soudan, la Libye, l'Italie, la France, et survit deux mois dans un camps de migrants près de Dunkerque. Après une traversée "*traumatisante*" de la Manche, il arrive au Royaume-Uni début novembre 2025.

Plus au nord de l'Éthiopie, la région du Tigré peine à se remettre de la guerre qui a opposé de novembre 2020 à novembre 2022, le gouvernement fédéral au Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). Originaire du Tigré occidental, a décidé de partir pour l'Europe juste après la fin de la guerre, en décembre 2022. "*Je suis orphelin, et je n'avais plus personne là-bas. Je possédais un petit salon de coiffure mais avec la guerre, tout s'est effondré*, raconte-t-il d'une voix contenue, devant un café brûlant à Addis Abeba. *Ma seule issue était de partir. Et je n'étais pas le seul, tout le monde voulait s'enfuir*". Le jeune homme contacte alors un passeur près de chez lui, puis transite par le Soudan pour gagner Koufra, au sud-est de la Libye. À quatre reprises, il tente d'embarquer dans un canot pour l'Italie. À chaque fois, il en été empêché par la police ou une milice libyenne. "*J'ai perdu des amis, l'un d'eux a été battu à mort. J'ai aussi dépensé beaucoup d'argent, car le passage coûte entre 1 000 et 1 300 dollars* [entre 850 et 1 100 euros, ndlr], *et les milices nous rackettent, nous les Éthiopiens. Et puis j'ai rencontré des gens qui étaient là depuis quatre ou cinq ans. Tout cela m'a fait perdre espoir*". Découragé et à bout de forces, il décide donc de rentrer en Éthiopie, via le programme de « retour volontaire » de l' OIM.

Aujourd'hui au Tigré, malgré la dangerosité des routes migratoires, les candidats à l'exil ne cessent de croître, indique un chercheur indépendant en sociologie. "*La guerre est terminée mais la situation politique et économique est tellement tendue que désormais, ce sont les familles qui poussent leurs enfants à partir, de peur qu'une nouvelle guerre éclate*, explique-t-il. *Les armes se sont tues, c'est vrai, mais vivre y est impossible*".

Pour les jeunes éthiopiens, une fois la décision prise, difficile de quitter le pays de manière légale. D'abord à cause de la complexité de la bureaucratie éthiopienne. "*Un passeport coûte 5 000 birrs* [28 euros], un montant prohibitif pour de nombreuses familles, souligne un chercheur spécialiste de la migration basé en Éthiopie. *Et même si vous parvenez à le financer, il vous faudra attendre entre six mois et un an pour l'obtenir. Pour les personnes en danger, qui fuient les conflits, c'est tout simplement inconcevable*".

Ensuite parce que 'union européenne a durci les conditions de délivrance de visas pour les Éthiopiens. Depuis le 29 avril 2025, ces derniers ne peuvent plus bénéficier d'un visa à entrées multiples. Le délai de traitement des demandes de visa est par ailleurs passé de 15 à

45 jours. Des mesures qui découragent les potentiels exilés à ne serait-ce que remplir un formulaire de demande. "*Si un jour je décide de partir, ce qui est possible, je ne tenterais même pas la route légale. Ici, tout le monde sait que c'est impossible*".

Six mois après son retour, plus question pour le jeune homme d'envisager un nouvel exil. Il vit désormais dans un petit studio à l'est d'Addis Abeba, avec ses deux enfants, "*une fille de cinq ans, et un petit garçon de trois ans*", dont il s'occupe seul. Il y a six mois, sur la route du retour qui le menait à l'Éthiopie, il a en effet appris que la mère de ses enfants avait été tuée à Khartoum, pendant un combat. "*Aujourd'hui, mes enfants sont sous ma responsabilité, alors je fais tout pour qu'on vive bien, tous les trois. Ils comptent sur moi*".

LIBYE

La Libye veut accélérer les retours de migrants vers leur pays d'origine

Mardi 2 décembre 2025, le ministre libyen de l'Intérieur a indiqué, en présence d'ambassadeurs et représentants d'organisations internationales, un nouveau programme pour renvoyer des migrants en situation irrégulière vers leur pays d'origine "*en coordination*" avec leurs ambassades. En décembre, des "*milliers de migrants*" seront rapatriés au Tchad, en Somalie, au Mali et en Syrie, à raison de "*deux vols hebdomadaires*", a-t-il annoncé. "*trois millions de migrants sont entrés illégalement en Libye*" depuis 2010 dont "*70 % sont des familles, d'où la crainte des Libyens d'un projet d'installation permanente*". Or, "*la rue libyenne est en ébullition et s'oppose à tout projet d'installation permanente*" des migrants, a-t-il assuré.

Le gouvernement libyen a prévu un traitement différencié pour les Soudanais qui auront "*accès aux soins et aux écoles*", a précisé le ministre de l'Intérieur. "*Tout le monde est au courant de la détérioration de la situation sécuritaire au Soudan*", déchiré par la guerre depuis avril 2023, "*qui a poussé entre 500 000 et 700 000 de nos frères à fuir vers la Libye*". Par ailleurs, il a exhorté l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et les pays arabes à soutenir davantage son pays, qui reçoit, selon lui, une aide "*très limitée*" par rapport à ses "*efforts significatifs*" en matière de contrôle migratoire. L'ambassadeur européen en Libye a assuré que l'UE entendait faciliter "*les retours humanitaires volontaires*" et n'a "*certainement pas pour objectif d'installer des migrants en Libye*". Mais ces rapatriements doivent être "*conformes aux normes internationales de respect des droits humains*"

MAURITANIE

141 migrants secourus après avoir dérivés dans l'Atlantique

Dimanche 30 novembre 2025 vers 11h, les garde-côtes mauritaniens ont porté assistance à 141 migrants en détresse dans l'Atlantique au large de Nouadhibou, dans le nord de la Mauritanie. "*C'est une embarcation dont les occupants désorientés ne savaient plus où aller et dont le mouvement a été aperçu par une patrouille en mer*", a précisé un responsable des garde-côtes de Nouadhibou. Le groupe à la dérive était composé de 88 Sénégalais, 44 Gambiens (dont 17 femmes et deux enfants), quatre Guinéens et deux Maliens, a indiqué le ministère mauritanien de la Pêche. Trois personnes ont été retrouvées dans un "état critique", ont ajouté les autorités. Tous les exilés ont été "*pris en charge par les services compétents*".

La pirogue avait quitté les côtes gambiennes dans l'espoir de rejoindre les

Canaries. Pour atteindre les Canaries et éviter le renforcement des contrôles au large de la Mauritanie mais aussi du Sénégal et du Maroc, les exilés prennent la mer plus au sud. Ainsi, les départs de pirogues depuis la Guinée et la Gambie se multiplient ces derniers mois.

132 migrants secourus au large des côtes après avoir erré six jours en mer

Mercredi 26 novembre 2025, 132 exilés qui tentaient de rejoindre les îles Canaries ont été secourus au large de la Mauritanie par les garde-côtes. Parmi les passagers figurent 104 Sénégalais, dont 20 femmes, 3 mineurs et un nourrisson. Six autres personnes proviennent de Guinée-Conakry. Les 22 passagers restants, dont 7 femmes (une étant mineure), sont Gambiens.

D'après les garde-côtes, l'embarcation était partie de Mbour, au sud de Dakar, au Sénégal, le 20 novembre 2025 dans la soirée, soit six jours plus tôt. Les passagers ont été ramenés au port de Nouadhibou, au nord-ouest de la Mauritanie, où ils ont été pris en charge par les secours. Selon les témoignages des rescapés, les capitaines de la pirogue ont quitté le bateau et laissé les passagers à leur sort après une panne totale de carburant en pleine mer.

Depuis les accord signés avec l' Union Européenne et l'Espagne, la Mauritanie intensifie ces derniers mois les contrôles sur ses côtes et les interceptions de migrants en situation irrégulière pour empêcher les traversées vers l'Europe. Toutefois, avec le durcissement de sa politique migratoire, Nouakchott multiplie les arrestations, et un climat de peur s'installe dans le pays.

Pour éviter les contrôles accrus depuis les côtes sénégalaises et mauritaniennes, de plus en plus de candidats à l'exil tentent de partir d'encore plus au sud, depuis la Gambie ou la Guinée.

MOZAMBIQUE

Près de 100 000 personnes contraintes de fuir en raison de violences dans le nord du Mozambique

La propagation rapide du conflit dans des districts auparavant sûrs, obligent, au cours des deux dernières semaines, près de 100 000 personnes à fuir dans le nord du Mozambique. Les efforts collectifs restent insuffisants pour répondre à l'ampleur des besoins en matière de protection et d'assistance sur le terrain.

Les personnes qui parviennent à se mettre en sécurité témoignent avoir fui dans la peur lorsque des groupes armés ont pris d'assaut leurs villages, souvent de nuit, incendiant les maisons, attaquant les civils et forçant les familles à fuir sans rien emporter ; les parents perdant de vue leurs enfants et laissant derrière eux leurs proches âgés dans la panique.

Déclenchées en 2017, les violences ont déjà provoqué le déplacement de plus de 1,3 million de personnes. Mais depuis 2025, les attaques s'étendent, menaçant les communautés qui avaient précédemment accueilli des familles déplacées. Beaucoup fuient sans papiers d'identité et sans accès aux services essentiels, marchant pendant des jours dans une peur extrême. L'absence de voies de communication sûres et d'aide de base expose les familles, en particulier les femmes et les filles, à un risque accru d'exploitation et d'abus.

L'afflux soudain de personnes exerce une pression énorme sur les communautés d'accueil déjà fragiles, qui sont elles aussi confrontées à l'insécurité. Écoles, églises et autres terrains vagues sont bondés de familles fraîchement arrivées, dont un grand nombre dorment à la belle étoile. Le manque d'éclairage et d'intimité dans ces abris communautaires expose les

femmes et les filles, qui ont déjà dû affronter un périlleux voyage pour se mettre en sécurité, à de nouveaux risques de violences sexuelles et sexistes, tandis que les personnes âgées et handicapées ont du mal à s'adapter à des sites non accessibles ou non adaptés à leurs besoins.

Les enfants arrivent épuisés, traumatisés et affaiblis après plusieurs jours de marche, et bon nombre d'entre eux sont non accompagnés ou séparés de leur famille, seuls dans un environnement inconnu, confrontés à de nombreux risques, à la peur et à l'incertitude.

Les agents humanitaires sur le terrain identifient les personnes les plus vulnérables, aident à la réunification des familles et mènent des actions de sensibilisation auprès des communautés afin de partager des informations et de renforcer la sécurité des nouveaux arrivants. Des services d'assistance sont également mis en place pour fournir des conseils et un soutien psychologique, distribuer des kits d'hygiène et des aides à la mobilité pour les personnes handicapées, et aider les familles à obtenir de nouveaux documents d'état civil en coordination avec les autorités locales. Cependant, les ressources destinées à l'aide humanitaire s'épuisent alors que les besoins augmentent de jour en jour, laissant des milliers de familles dans l'incertitude.

https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/points-de-presse/pres-de-100-000-personnes-contraintes-de-fuir-ces-dernieres-semaines-en

SYRIE

Le parcours des réfugiés, un an après la chute de Bachar el-Assad

En Syrie, lundi 8 décembre marquera le premier anniversaire de la chute de Bachar el-Assad. Un an après la fin du régime, près de 1,2 million de réfugiés syriens ont fait le choix de rentrer dans leur pays, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU. Ils étaient plus de 6 millions disséminés à travers le monde, dont 45 000 en France. Mais tous n'ont pas encore franchi le pas. Entre instabilité politique, pays exsangue et économie ruinée, beaucoup hésitent.

Depuis mai 2024, la France a mis en place un sauf-conduit exceptionnel, permettant aux réfugiés syriens de rentrer chez eux pour une durée maximale de trois mois. Une mesure qui leur permet de retrouver leurs proches et de jauger l'état du pays – sans perdre leur statut. Cet homme et sa famille en ont profité. Depuis un mois, ils ont posé leurs valises dans un appartement spacieux des faubourgs de Damas, mettant fin à 12 années d'exil, d'abord en Turquie, puis en France. "*La situation ici n'est pas vraiment stable, je le sais… Mais nous étions engagés dans les rangs de la révolution. Nous nous devions de rentrer*", explique le père de famille.

En France, lui et les siens ont pourtant laissé derrière eux une vie établie, dans un village de l'est du pays, en renonçant à leur statut de réfugiés. "*En réalité, c'était vraiment le paradis, avec des fleuves partout. Parfois, je montre les photos de notre village à des amis syriens et ils me disent : "Tu es fou ! Tu as laissé ta vie là-bas pour venir ici ?" Mais ici, ça reste notre pays*", poursuit-il. Leurs filles, nées en Turquie, n'avaient jamais mis les pieds en Syrie. "*Elles nous ont vraiment surpris. Leur bonheur ici est difficile à décrire. On a chaque fois dû recommencer notre vie depuis zéro. J'espère que ce sera la dernière*", souffle leur mère.

D'autres n'ont pas encore fait ce choix. Une femme vit en France depuis quatre ans. Elle a obtenu un sauf-conduit qui lui permet de rentrer une seule fois en Syrie, tout en conservant son statut de réfugié : "*J'avais construit ma vie en France : mes amis, la famille que j'ai choisie, ma maison, mon travail... Et en même temps, je récupère un peu mon pays.*

C'était obligatoire que je puisse y aller." Dans quelques jours, pourtant, elle devra de nouveau quitter la Syrie, son pays. "*Je suis très frustrée, très triste de devoir partir. Pas parce que je veux partir, mais parce que, comme depuis 14 ans, ce n'est toujours pas mon choix*", ponctue-t-elle.

TCHAD

De Tiné à Touloum, la relocalisation des réfugiés soudanais

Effervescence, agitation et angoisse… La tension est palpable dans le camp de transit de Tiné, au Tchad. Une femme sera dans l'un des six camions prévus pour la relocalisation vers le camps de Touloum. Seule et enceinte, elle part avec pour unique affaire deux sacs, l'un sur le dos, l'autre qu'elle traîne difficilement. "*Je suis heureuse de m'installer dans le camp. Ma mère et ma famille vont pouvoir me rejoindre. Je pourrai m'occuper de ma mère, ma fille et mes frères. Il faut que je puisse manger, pour prendre des forces, travailler et assurer ce qui leur faut*", dit-elle.

Pour cette cession de relocalisation près de 500 ménages arrivent à Touloum. Le camp existe depuis le début de la guerre au Darfour, il y a 20 ans. Il y accueille aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de personnes. La ville la plus proche est à environ 30 min en voiture. L'eau est rare et la nourriture aussi, alors la solidarité s'organise. "*Les réfugiés et les anciens refugiés s'organisent entre eux pour envoyer un peu de la nourriture, des repas chauds, de l'eau et pour accueillir les nouveaux réfugiés*", explique un agent de terrain pour le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR).

Selon un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), l'ONG donne aux nouveaux arrivants une aide alimentaire : céréales, légumineuses, huile et sel avant de passer à une distribution d'argent quelques semaines plus tard. Mais plusieurs sources humanitaires expliquent que ces distributions sont insuffisantes. Une femme arrivée il y a plusieurs mois à Touloum : "*Nous voulons de la nourriture et que l'eau soit présente de manière constante. Ne coupez pas ces services. Voilà mon message*".

Le 24 novembre dernier, les Forces de soutien rapide (FSR) ont décrété une trêve humanitaire unilatérale refusée par l'armée soudanaise. Malgré les efforts des médiateurs internationaux, le cessez-le-feu semble loin et les réfugiés de Touloum se résignent à devoir rester au Tchad.

TUNISIE

"La vie en Tunisie empire de jour en jour" : un jeune migrant a tout perdu dans la destruction de son abri

Un jeune Sénégalais vit depuis trois ans en Tunisie. "*Actuellement, je suis dans un village près de Sfax. J'ai trouvé refuge dans une ferme après avoir fui la police. Les propriétaires sont tunisiens mais ils me laissent rester quelque temps. Je vais essayer de trouver un peu de travail ici pour payer mon transport jusqu'à Tunis.*

Jusqu'à samedi dernier, je vivais dans une tente que je partageais avec un ami dans le campement du km30. Il y avait entre 100 et 200 personnes dans ce camp et notamment beaucoup de familles avec enfants. Samedi matin, la garde nationale est arrivée sans nous prévenir et ils ont commencé à détruire toutes nos affaires, sans nous laisser prendre quoi que ce soit. Je suis parti juste avec mon téléphone, je n'ai rien d'autre. Et j'ai laissé mon ami là-

bas. Je ne sais pas ce qu'il est devenu. En partant, je suis tombé sur des policiers sur la route, alors je suis parti en courant pour ne pas me faire arrêter et c'est là que je suis arrivé dans la ferme où je suis.

Contraints de vivre dans le plus grand dénuement, les exilés n'ont accès ni à l'électricité, ni à l'eau potable, ni à des sanitaires.

Jusqu'ici, les campements étaient détruits tous les deux ou trois semaines. Mais maintenant, les campements sont détruits toutes les semaines. C'est très difficile de récupérer nos affaires pour reconstruire des abris. La garde nationale brûle tout, donc on doit toujours chercher d'autres affaires pour construire des abris comme du bois, des draps, des clous, des bâches en plastique... Ce sont les Tunisiens qui viennent nous vendre tout ça mais pas au prix normal, on paye toujours les choses plus cher ici. Même pour la nourriture, on ne nous laisse pas acheter ce qu'on veut. Certains magasins ne nous laissent pas entrer et d'autres, si par exemple on veut acheter du couscous, ne nous laissent pas acheter plus d'un paquet.

Il a été interdit aux Tunisiens de louer des logements et d'employer des Subsahariens.

La vie ici empire de jour en jour, à cause de ce racisme mais aussi de la violence entre Subsahariens. Ici, il y a beaucoup d'agressions, de vols, de viols de femme et d'hommes… Moi-même, j'ai été kidnappé et séquestré en 2024, au début de l'année. J'avais été expulsé vers le désert et en revenant vers le campement, des Subsahariens m'ont kidnappé et m'ont séquestré à Sfax, dans un endroit isolé. Ça arrive très souvent. Ensuite, ils nous maltraitent en nous filmant pour que notre famille envoie de l'argent le plus vite possible. J'ai appelé ma famille et ils ont été obligés d'envoyer de l'argent.

Après la destruction du campement, j'ai décidé d'aller à Tunis pour essayer de travailler un peu et aussi pour me mettre à l'abri du froid qui commence à arriver. Je connais des gens là-bas qui pourront m'héberger. C'est très difficile pour nous de travailler parce que souvent les Tunisiens nous emploient, mais à la fin du mois ils refusent de nous payer. Mais on n'a pas le choix pour essayer de gagner un peu d'argent. Je pense rester quelque temps à Tunis puis revenir à Sfax pour essayer de traverser la Méditerranée.

Ma mère et mes sœurs sont toujours au Sénégal. Ma mère est au courant de toute ma situation. Elle est très inquiète mais elle me pousse à poursuivre parce que si je rentre au pays, il n'y a absolument rien pour moi là-bas."

AMERIQUE

CANADA

Inégalités dans le traitement des demandes d'immigration des réfugiés africains

Plus de deux ans après que la vérificatrice générale du Canada a révélé de graves inégalités dans le traitement des demandes d'immigration des personnes réfugiées africaines, trop peu de choses ont changé. « *Des milliers de personnes réfugiées en Afrique sont prises dans de longs délais de traitement des demandes d'immigration, leur vie est en danger et ils vivent dans l'incertitude. La réponse du gouvernement canadien demeure inadéquate, surtout par rapport aux procédures en vigueur dans d'autres régions du monde* », a déclaré la présidente du CCR. « *Il est urgent que le gouvernement agisse de manière décisive pour*

garantir que les personnes réfugiées africaines soient traitées de manière équitable. »

Ces longs délais ont des répercussions humaines. La plupart des personnes réfugiées vivent dans des conditions précaires, confrontées à la violence, à l'insécurité alimentaire et à un accès limité aux soins de santé ou à l'éducation. Des familles restent séparées pendant des années. Et, plus tragique encore, certaines personnes réfugiées meurent pendant l'attente. Une personne réfugiée en attente de réinstallation a déclaré : « *Chaque jour, nous vivons dans la peur et l'incertitude quant à nos vies et à l'avenir de nos enfants*. »

« L'accueil des personnes réfugiées, dans le respect du principe d'équité, fait notre fierté », a déclaré la co-directrice exécutive du CCR. « *Nous attendons du gouvernement qu'il perpétue cet héritage et fasse en sorte que notre système d'accueil des personnes réfugiées reflète ces valeurs, peu importe d'où viennent les personnes réfugiées*. »

https://ccrweb.ca/fr/communique-traitement-afrique-rapport

PEROU – CHILI

Le Pérou déclare l'état d'urgence à la frontière avec le Chili contre l'immigration

Le gouvernement péruvien a déclaré, vendredi 28 novembre 2025 dans la soirée, l'état d'urgence à la frontière avec le Chili et a annoncé envoyer des militaires pour renforcer les contrôles. Lima craint une vague de migrants fuyant la possible élection d'un président d'extrême droite au Chili.

Cette mesure doit être mise en place dans la région de Tacna, au sud du pays, pendant soixante jours, anticipant la possible victoire du candidat chilien d'extrême droite à l'élection présidentielle du 14 décembre 2025 face à la candidate de gauche. Ce dernier veut fermer les frontières, construire des prisons de haute sécurité– comme celles du président au Salvador, qu'il admire – et promet d'expulser les 330 000 personnes en situation irrégulière au Chili, principalement des Vénézuéliens, qu'il associe à la criminalité.

« La police nationale du Pérou assure le maintien de l'ordre, avec le soutien des forces armées », précise un décret gouvernemental. Une cinquantaine de soldats seront déployés *« immédiatement »*, a fait savoir le ministre de l'Intérieur péruvien, ajoutant que cinquante autres les rejoindront au début de décembre.

Une vidéo publiée par le gouverneur de la région frontalière d'Arica, dans le nord du Chili, montre des dizaines de personnes tentant de rejoindre le Pérou, au niveau du poste-frontière de Chacalluta-Santa Rosa. *« Ils ne veulent pas nous laisser entrer au Pérou* (…), *on a peur qu'ils nous expulsent de force »* du Chili, a déclaré un vénézuélien. La chaîne péruvienne Radio Tacna a diffusé des images de personnes avec des enfants dans les bras près du poste-frontière. « *Il y a eu une concentration de migrants souhaitant quitter le pays et qui ont rencontré des difficultés pour entrer au Pérou* », a expliqué le ministre de la Sécurité, sans préciser le nombre de personnes concernées.

Le gouvernement péruvien a fini par déclarer l'état d'urgence. Des soldats vont être envoyés sur place pour renforcer les contrôles et ne laisser entrer que des personnes en règle, a indiqué le ministre des Affaires étrangères. « *Nous n'avons pas les moyens de recevoir davantage de migrants. Nous sommes déjà au maximum de nos capacités* », a déclaré le ministre. « *Au Pérou, il y a déjà des centaines de milliers, des millions d'étrangers et nous ne pouvons pas en accueillir plus. C'est pourquoi nous allons appliquer la loi péruvienne de manière stricte.* »

L'état d'urgence restera en vigueur pendant 60 jours. Lundi 29 novembre, le Pérou et le Chili tiendront un Comité binational de coopération migratoire.

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251129-le-p%C3%A9rou-d%C3%A9clare-l-%C3%A9tat-d-urgence-%C3%A0-la-fronti%C3%A8re-avec-le-chili-pour-contr%C3%B4ler-l-immigration

USA

L'administration Trump réduit à 18 mois les permis de travail pour les immigrés

L'administration Trump a annoncé jeudi 4 décembre 2025 réduire la durée des permis de travail de nombreuses catégories d'immigrés, dans le cadre d'une série de restrictions décrétées à la suite de l'attentat mortel à Washington la semaine dernière, imputé à un ressortissant afghan.

"*La réduction de la durée de validité maximale des permis de travail aboutira à des vérifications plus fréquentes des antécédents des étrangers qui demandent à travailler aux États-Unis* ", expliquent les services de citoyenneté et d'immigration (USCIS) dans un communiqué. Cela leur permettra ainsi de s'assurer que ces travailleurs immigrés "*ne menacent pas la sûreté publique ou ne font pas la promotion d'idéologies anti-américaines nocives*", affirme le directeur de cette agence relevant du ministère de la Sécurité intérieure, cité dans le texte. "*Après l'attentat contre des militaires de la Garde nationale dans notre capitale par un étranger accueilli dans ce pays par la précédente administration, il est devenu encore plus clair que l'USCIS doit fréquemment vérifier les antécédents des étrangers*".

En conséquence, la durée maximale des permis de travail est ramenée de cinq ans à 18 mois pour toute une série de catégories d'immigrés, dont les réfugiés et demandeurs d'asile et ceux ayant obtenu la suspension de leur obligation de quitter le territoire.

L'administration Trump a gelé toute décision sur l'octroi de l'asile aux États-Unis. Elle a également ordonné le réexamen de toutes les "cartes vertes" délivrées aux ressortissants des 19 pays ciblés depuis juin.

Une polémique a éclaté entre républicains et démocrates, l'auteur présumé de l'attentat de Washington ayant été accueilli aux États-Unis en septembre 2021, moins d'un mois après le retrait précipité des forces américaines d'Afghanistan. Sa demande d'asile, déposée sous le démocrate Joe Biden, a été approuvée en avril 2025 sous Donald Trump.

https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20251204-etats-unis-administration-trump-reduit-18-mois-permis-de-travail-immigres

La police de l'immigration lance une opération d'arrestations à La Nouvelle-Orléans

Le ministère américain de la Sécurité intérieure a lancé mercredi 3 décembre 2025 une opération d'arrestations d'immigrés sans papiers présentés comme des "criminels" à La Nouvelle-Orléans, reprochant aux autorités démocrates de la ville de ne pas coopérer avec la police de l'immigration. Le président a réitéré mardi son intention d'envoyer les militaires de la Garde nationale à la Nouvelle-Orléans, contre l'avis des autorités locales démocrates. Il affirme que ces renforts sont nécessaires pour lutter contre la criminalité et appuyer la police fédérale de l'immigration (ICE).

Il a dit avoir reçu un appel en ce sens du gouverneur républicain de Louisiane,. "*Il a demandé de l'aide à La Nouvelle-Orléans et nous serons là-bas dans environ deux semaines*", a-t-il assuré. L'opération "*chassera les pires des pires de La Nouvelle-Orléans*", a assuré la ministre de la Sécurité intérieure.

Le ministère a précisé dans un communiqué que l'opération visait "*des immigrés en situation irrégulière criminels en liberté*", mettant en cause la politique de sanctuarisation mise en œuvre par les autorités démocrates de La Nouvelle-Orléans. Ces politiques dites de "*sanctuaire*" adoptées par de nombreux États et villes démocrates consistent à limiter strictement la collaboration entre les forces de l'ordre locales et les agents de ICE, notamment pour protéger les immigrés en situation irrégulière de menaces d'expulsion.

Un photographe de l'AFP sur place a assisté à plusieurs arrestations, parfois tendues, dans le cadre de cette opération.

Donald Trump a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue, évoquant une "*invasion*" des Etats-Unis par des "*criminels venus de l'étranger*". Son gouvernement assimile systématiquement criminalité et immigration clandestine et assure viser "*les pires des pires*" immigrés ayant commis des crimes.

Mais selon des statistiques non publiées d'ICE obtenues par des experts du Cato Institute, de tendance libertarienne, seules 5 % des personnes détenues par la police de l'immigration depuis le début de l'année fiscale le 1er octobre ont été condamnées pour des actes de violence et près de 70 % n'ont aucune condamnation. Le ministère de la Sécurité intérieure conteste ces chiffres, faisant valoir que "*70 % des arrestations effectuées par ICE concernent des étrangers en situation irrégulière criminels accusés ou condamnés pour infractions aux États-Unis*".

À Chicago, dans le nord du pays, visé par une opération similaire, un juge fédéral a ordonné en novembre la libération sous caution de plus de 400 personnes arrêtées par ICE ne présentant pas de risque pour la sécurité. Cette décision a été suspendue, le gouvernement ayant fait appel. L'audience devant la cour d'appel s'est tenue mardi, mais celle-ci n'a pas statué dans l'immédiat.

https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20251203-etats-unis-police-immigration-lance-operation-arrestations-la-nouvelle-orleans-donald-trump

Washington suspend les demandes d'immigration en provenance de 19 pays

Depuis l'attaque à Washington le 26 novembre 2025, imputée à un ressortissant afghan, qui a coûté la vie à une militaire de la Garde nationale et grièvement blessé un autre soldat, l'administration Trump a gelé toute décision sur l'octroi de l'asile aux États-Unis. Les demandes de « cartes vertes » des ressortissants des pays concernés tout comme les demandes de naturalisation sont interrompues. La ministre de la Sécurité intérieure avait indiqué, lundi 1er décembre 2025, avoir recommandé au président « *une interdiction d'entrée totale pour les ressortissants de chaque satané pays qui a inondé notre nation de meurtriers, de sangsues et d'accros aux aides sociales*. [...] *Nous ne voulons pas d'eux, pas d'un seul d'entre eux* »,

Le président a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue, évoquant une « *invasion* » des États-Unis par des « *criminels venus de l'étranger* » et communiquant abondamment sur les expulsions d'immigrés. L'administration Trump a suspendu toutes les demandes d'immigration provenant de 19 pays jugés à haut risque : Afghanistan, Birmanie, Tchad, République du Congo, Guinée équatoriale, Érythrée, Haïti, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Yémen, ainsi que Burundi, Cuba, le Laos, la Sierra Leone, le

Togo, le Turkménistan et Vénézuéla.

Mais son programme d'expulsions massives a été contrecarré ou freiné par de multiples décisions de justice, notamment au motif que les personnes visées devaient pouvoir faire valoir leurs droits.

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251203-%C3%A9tats-unis-washington-suspend-les-demandes-d-immigration-en-provenance-de-19-pays

Une campagne de contrôle de migrants inquiète la communauté somalienne

Une centaine d'agents du ICE, le service de l'immigration et des douanes, seraient attendus à Minneapolis et Saint-Paul pour contrôler les immigrés. Un climat de paranoïa s'est emparé de ces villes. « *Les gens ont peur d'aller au culte. Ils ne fréquentent plus les magasins tenus par nos immigrés en centre-ville. Donc, je veux être clair : la police de Minneapolis ne collabore pas avec les services fédéraux d'immigration*, veut rassurer le chef de la police du Minnesota. *Nous ne demandons pas aux gens leur statut migratoire.* »

Pour le maire de Minneapolis, Washington se lance dans une campagne illégale : « *Cibler les Somaliens signifie que des protocoles vont être violés, des erreurs seront faites et soyons clairs, des citoyens américains seront détenus pour aucune autre raison que le fait qu'ils aient l'air somalien. Notre communauté somalienne, on vous aime et on est à vos côtés.* » Minneapolis et Saint-Paul entendent donc résister à la pression de Washington. « *Nos deux villes ont mis en place des services d'aide pour les immigrés et les réfugiés, dans les bureaux de nos avocats*, indique le maire de Saint-Paul. *On invite les gens à se renseigner sur internet, auprès des organisations communautaires qui aident les immigrés, parce que vous avez des droits.* » D'après le Bureau du recensement américain, les trois quarts des membres de la communauté somalienne aux Etats-Unis sont des citoyens américains.

Mardi 2 décembre 2025, le président a traité de son côté les Somaliens « *d'ordures* ». Il accuse les Somaliens de profiter des aides sociales américaines et de les détourner. La fraude aux prestations sociales qui implique plusieurs dizaines de personnes d'origine somalienne dans l'État du Minnesota. Le Président s'est ainsi lancé dans une diatribe raciste, devant les caméras et en présence de plusieurs hauts cadres de son administration réunis en conseil des ministres.

Lorsqu'une journaliste aborde le sujet du Minnesota et de la fraude attribuée à la communauté somalienne, Donald Trump s'anime d'un seul coup, et se lance dans un monologue xénophobe. « *Leur pays pue. On va aller dans le mur si on continue de faire venir des déchets dans notre pays* », lâche-t-il. Le président américain s'en est pris ensuite nommément à une élue démocrate du Minnesota d'origine somalienne qui siège depuis six ans à la Chambre des représentants. Elle « *est un déchet, ses amis sont des déchets. Ce sont des gens qui ne font rien à part se plaindre. Et là, d'où ils viennent, ils n'ont rien. Ils viennent d'un enfer, mais ils se plaignent et ils chialent. On n'en veut pas dans notre pays. Qu'ils retournent d'où ils sont venus et qu'ils s'en occupent* », a-t-il dit. Cette tirade a été saluée par le vice-président américain JD Vance qui a tapé sur la table en signe d'approbation, et applaudie par l'ensemble des responsables politiques présents dans la pièce.

https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251203-%C3%A9tats-unis-une-campagne-de-contr%C3%B4le-de-migrants-inqui%C3%A8te-la-communaut%C3%A9-somalienne-minneapolis-saint-paul-trump